

TEBBOUNE REÇOIT UNE COMMUNICATION TÉLÉPHONIQUE DE MACRON

Page 3

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**“NOUS SOMMES
DANS
LA SITUATION
DE SORTIE DE
L'ÉPIDÉMIE”**

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4011 | Jeudi 4 juin 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BILAN COVID-19

**107 NOUVEAUX
CAS ET 6 DÉCÈS
RECENSÉS
EN 24 HEURES**

Page 16

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

LES ARTICLES SUR L'IDENTITÉ ET LA NATURE DU RÉGIME NE SERONT PAS AMENDÉS

Page 3



LE MASQUE OBLIGATOIRE MÊME EN VOITURE

**DES PEINES
JUSQU'À 2 ANS
DE PRISON**

Page 2



REOUVERTURE DE CERTAINES ACTIVITÉS
COMMERCIALES

**LE MINISTÈRE DU
COMMERCE DÉMENT**

Page 3

**LE MASQUE OBLIGATOIRE
MÊME DANS LA VOITURE****Des peines
jusqu'à 2 ans
de prison**

Les contrevenants à l'obligation du port du masque risquent une amende de 10.000 DA et une peine de prison, a rappelé, mardi soir dans le JT du 19h de *Canal Algérie*, le procureur général près la cour d'Alger, Mourad Sid-Ahmed.

Mourad Sid-Ahmed affirme que les personnes atteintes de Covid-19 qui ne portent pas la bavette peuvent encourir une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 2 années, du fait qu'elles mettent en danger la vie d'autrui.

Les contrevenants ont un délai de dix jours pour s'acquitter de leur amende. A défaut, le procès-verbal (P-V) dressé par l'officier de police judiciaire "est adressé automatiquement au procureur de la République et (le contrevenant) est auditionné avec comparution. A partir de là, il risque de se voir infliger une amende double (20.000 DA). Il se pourrait même qu'il risque de se voir emprisonné pendant 3 jours", précise le procureur général près la cour d'Alger.

**Masque obligatoire
dans la voiture**

Sur la question de l'obligation du port du masque seul dans son véhicule, le procureur général près la cour d'Alger est formel : "L'article de loi est clair : il stipule que si vous êtes sur la voie publique ou dans une administration vous êtes obligé de le porter. Être en voiture c'est être dans la voie publique".

Pour lui "la décision doit être appliquée de la manière la plus simple", en mettant la bavette dès qu'on sort de chez soi "que vous soyez en voiture ou à pied".

R. N.

Allocution du Président Tebboune devant les cadres de l'ANP

Le Président Abdelmadjid Tebboune, a prononcé, mardi lors de sa visite au siège du ministère de la Défense nationale, une allocution devant les cadres et personnels de l'Armée nationale populaire (ANP). En voici la traduction APS :

"Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux, Louanges à Allah, Que les prières et la paix d'Allah soient sur Son messager, Monsieur le général-major, chef d'état-major de l'ANP par intérim, Monsieur le général de corps d'armée, Monsieur le Secrétaire général du ministère de la défense nationale, Messieurs les commandants des Forces, Monsieur le commandant de la Première Région militaire, Messieurs les Chefs de département, Messieurs les Directeurs centraux, commandants des Régions et responsables dans toutes les Régions militaires, qui nous suivent par visioconférence, Il m'est très agréable de vous rencontrer aujourd'hui pour la deuxième fois, en quelques mois seulement depuis mon élection à la magistrature suprême du pays et je souhaite voir se perpétuer cette louable tradition entre le chef suprême des Forces armées et les cadres de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN). J'ai suivi avec fierté et respect les manœuvres militaires exécutées par les différentes unités et j'ai pu percevoir, à travers les principaux indicateurs opérationnels, les résultats du plan tracé pour moderniser les capacités de nos Forces armées et hisser leur niveau de professionnalisme dans un monde où les notions de sécurité et de guerre ont évolué au même titre que les missions de défense, de sécurité et de développement. Aussi, je vous félicite pour le niveau élevé de disponibilité opérationnelle permanente et de maîtrise des types d'armes les plus modernes. C'est là, pour moi un motif

d'une plus grande assurance quant à la capacité de notre vaillante Armée à s'acquitter de ses missions constitutionnelles de préservation de l'indépendance nationale et de défense de la souveraineté nationale, de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays.

Cela étant, je vous exhorte à la persévérance en adéquation avec les mutations régionales et les défis sécuritaires dans le cadre du respect des engagements de notre pays, de son rôle axial dans la région et de son attachement à la consolidation de la paix et de la sécurité dans le Monde.

Je demeure convaincu que la promotion des industries militaires, en tant que choix stratégique, est tout aussi importante pour la protection de la souveraineté, des constantes et valeurs de la Nation et le renforcement de la cohésion de ses enfants que l'édification d'une économie nationale forte et diversifiée. Vous avez démontré, vous les vaillants, que votre place est toujours au côté du peuple. Vous l'avez prouvé, plus récemment encore une fois, en vous positionnant du côté du Hirak béni pour l'édification d'une nouvelle République, dont nous nous attelons à jeter les fondements sous la bannière de la Déclaration du 1^{er} novembre 1954. Et vous le prouvez, de nouveau aujourd'hui, par votre vigilance à veiller sur les frontières et à la sécurité du pays ainsi que par votre constante disponibilité à mettre en place tous les moyens nécessaires afin de répondre, le cas échéant, aux besoins du secteur de la Santé publique dans la bataille contre la propagation de la pandémie Covid-19.

Il n'est donc pas étonnant que cette position nationale constante de l'ANP, digne héritière de l'ALN, dérange les ennemis de l'Algérie parmi les haineux, les envieux et ceux qui se cachent derrière des lobbies, toujours prisonniers d'un passé à jamais révolu. Des lobbies notoires par leur appartenance, connus par leurs ramifications et instruments auxquels nous saurons faire face.

Il n'est pas étonnant, non plus, qu'ils s'acharnent dans leur campagne hystérique pour attenter à votre moral, car incapables de retenir les leçons du passé pour comprendre que ces campagnes désespérées contre la digne héritière de l'ALN, quelles que soient leurs férocités leurs artifices ne



feront que raffermir l'adhésion de notre peuple autour de son Armée et rendre plus fusionnel leur lien indéfectible.

C'est là, la signification profonde du slogan - Djeich Chaab khawa khawa - (Armée-peuple, frères-frères) scandé par des millions de voix à travers l'ensemble du territoire national, des semaines durant, à la face du Monde, permettant ainsi de sauver le pays du sort incertain auquel il était voué et de le conduire vers une ère d'espoir et de confiance retrouvée en soi.

En conclusion, je tiens à rendre un hommage appuyé aux braves éléments de l'ANP stationnés aussi bien aux frontières face aux organisations terroristes que dans les plaines et les montagnes face à tous ceux qui seraient tentés de nuire à la stabilité de la patrie.

Tous prêts aux sacrifices suprêmes pour être réellement par, leur exemplaire éthique militaire, leur solide volonté et leur inébranlable détermination, les dignes successeurs de leurs meilleurs prédécesseurs.

Vive l'Algérie, libre, souveraine et altière, Gloire et éternité à nos valeureux chouchous.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

"Nous sommes dans la situation de sortie de l'épidémie"

PAR RAYAN NASSIM

Le déconfinement se précise de plus en plus en Algérie. Les spécialistes sont formels quant à une stabilisation de la situation épidémique dans le pays avec des chiffres qui tendent vers la diminution, tant en nombre de décès que de contaminations.

"Nous sommes dans une situation de sortie de l'épidémie, affirme le Dr Mohamed Bekkat Berkani, membre du comité scientifique Covid-19. Je rappelle que depuis quelques jours les chiffres des cas confirmés suivent une tendance de décrue. Nous espérons que cette tendance va se poursuivre avec la participation de la population".

Mardi, 113 nouveaux cas positifs au

Covid-19 ont été officiellement recensés contre 119 lundi, 127 dimanche, 133 samedi, et 147 vendredi, 140 jeudi, 160 mercredi et 194 mardi 26 mai. Ces chiffres montrent une décrue de l'épidémie en Algérie, d'autant que le nombre quotidien des décès reste stable et inférieur à dix.

Pour le docteur Bekkat Berkani, tout est mis en place et les mesures barrières sont généralisées et comprises par la population ; elles sont même devenues obligatoires (port du masque).

Il souligne toutefois que la réussite du déconfinement dépendra du comportement de la population. "Plus vite on s'adapte avec cette situation et plus vite on sortira du modèle de l'épidémie", assure-t-il.

"Nous sommes sur la ligne droite de l'épidémie, mais celle-ci ne sera courte que dans la mesure où nous nous obligeons les uns les autres à nous protéger", insiste Dr Bekkat Berkani. Pour le président du Conseil de l'Ordre des médecins, le déconfinement doit bien se faire un jour, mais pas au prix d'une deuxième vague. "Nous avons une situation sanitaire et une situation économique. Dans la mesure où la situation sanitaire tend à diminuer il faudra bien penser à la situation économique de citoyens qui sont dans des situations difficiles", soutient-il.

Cet avis est partagé par le président de la Forem, Pr Mustapha Khiati, qui estime que la vie économique doit reprendre son cours. "On ne peut pas attendre zéro cas

de contaminations et de décès pour reprendre la vie de tous les jours. Il y a une diminution du nombre des personnes atteintes. D'un autre côté, il y a des conséquences négatives sur l'économie. Des citoyens vivent au jour le jour. Ils sont exclus du champ économique depuis bientôt 4 mois", relève-t-il.

Pour le professeur Khiati, le déconfinement doit se faire par étapes. "L'erreur de certains pays a été de déconfiner très brutalement. Ce qu'il faut faire, en ce qui nous concerne, c'est d'aller progressivement vers le déconfinement en identifiant les commerces et les activités qui doivent bénéficier de cette mesure", suggère-t-il.

R. N.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Les articles sur l'identité et la nature du régime ne seront pas amendés

Les amendements qui seront apportés à la mouture de la constitution qui est soumise actuellement au débat ne toucheront pas les volets liés à l'identité ou bien à la nature du régime.

PAR LAKHDARI BRAHIM

C'est ce qu'a indiqué hier, Mohamed Laâgab, chargé de mission au niveau de la présidence de la République.

Ainsi toutes les propositions qui seront présentées dans ce sens ne seront pas prises en considération dans le processus de reformulation du projet d'amendement de la constitution, a-t-il expliqué lors de son intervention à la Radio. Par ailleurs, il a indiqué que les propositions qui seront prises en compte, sont celles qui concernent le renforcement de la position de l'autorité législative et de l'opposition parlementaire, la séparation des pouvoirs et d'autres propositions qui n'affectent pas les éléments d'identité et le système de gouvernance semi-présidentiel.

Considérant comme acceptables, les réserves qui sont apportées sur l'article qui permet à l'Armée nationale populaire d'intervenir en dehors des frontières du pays, Laagab a souligné qu'il n'y avait pas



une profonde compréhension de cet article puisque il permettra à notre armée de contribuer au maintien de la paix affirmant que même sans ces amendements, le président peut envoyer des unités hors des frontières, comme cela s'est produit lors de la guerre israélo-arabe, soulignant que la proposition de cet article ne change pas la doctrine militaire de l'Algérie qui n'est pas

un pays agressif.

L'invité de la radio a défendu cet article, considérant que "l'Algérie ne peut pas rester un pays isolé au milieu de plusieurs variables qui nécessitent des réactions défensives, où des mercenaires et des terroristes sont positionnés à nos frontières menaçant la sécurité nationale, comme ce qui s'est passé à Tiguertourines, et reste

juste comme spectateur". S'exprimant sur l'article qui évoque la création du poste de vice-Président, Laâgab a expliqué que "cette proposition vise à ne pas répéter le recul de la représentation de l'Algérie à l'étranger, expliquant que les questions concernant l'étendue de la légitimité du vice-président sont acceptables et sont en discussion".

En ce qui concerne la constitutionnalité de la liberté de croyance, l'intervenant a indiqué que cela vise à lutter contre les pratiques précédentes et à réglementer la pratique des rites religieux, "il n'est pas raisonnable que quiconque souhaitait transformer son entrepôt en église ou bien n'importe qui construit une mosquée où il veut et comme il veut" a-t-il souligné.

Toutefois, le chargé de mission à la présidence a confirmé que le comité juridique travaille à l'étude des propositions, mais le contrôle est sous la tutelle du président de la République, comme le stipule la constitution, qui est le président de tous les Algériens.

Il a expliqué que le discours d'hier du président de la République concernant les voix hostiles menant des campagnes contre l'armée, signifiait des tentatives extérieures qui ont trouvé des stylos et des destinations internes dans leur entreprise.

L. B.

RÉOUVERTURE DE CERTAINES ACTIVITÉS COMMERCIALES

Le ministère du Commerce dément

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le ministère du Commerce a démenti, mercredi 3 juin, les informations selon lesquelles une décision a été prise par ses services pour la réouverture des commerces.

"En réaction à des articles de presse datés de mercredi 3 juin, parus dans la presse écrite et électronique, et relatifs à la reprise de certaines activités commerciales, le ministère du Commerce dément tout ce qui a été rapporté. Le ministère du Commerce n'est pas habilité à statuer sur ce genre de questions, laquelle relève de la compétence exclusive du Premier ministre", précise le département de Kamel Rezig dans un communiqué.

Le ministère du Commerce rappelle aussi que l'information officielle relative au secteur est diffusée sur son site officiel.

Mardi, une réunion a regroupé Kamel Rezig avec les représentants des associations professionnelles en vue de trouver des solutions aux problèmes financiers que subissent les commerçants et artisans, impactés par le confinement sanitaire imposé par la pandémie de la Covid-19.

La réunion a porté sur les propositions relatives à l'accompagnement des commerçants et artisans impactés négativement durant la pandémie du coronavirus qui a provoqué l'arrêt de l'activité pendant près de trois mois. Ces propositions seront soumises au Premier ministre.

Si aucune décision n'a été prise à l'issue de cette réunion, l'Anca a révélé sur sa

page Facebook trois propositions des commerçants et artisans formulés et qui tournent au tour de trois points :

-La possibilité d'accorder des crédits bancaires sans intérêts au profit des commerçants et artisans impactés par le coronavirus

-La possibilité d'une exonération fiscale de 6 à 12 mois de l'exercice 2020 au profit des commerçants et artisans touchés

-La possibilité d'annuler les pénalités de retard pour les commerçants et artisans impactés par la crise.

Enfin, les représentants des commerçants et artisans ont demandé au ministre du commerce de proposer au Premier ministre d'autoriser la reprise des activités commerciales et artisanales.

C. A.

NON RESPECT DE LA DISTANCIATION PHYSIQUE

1.093 infractions enregistrées en mai

Les services de la Sûreté nationale ont procédé, durant la période du confinement en mai dernier, au contrôle de 225.591 personnes et recensé 1.093 infractions relatives au non-respect de la distanciation physique imposée dans le cadre des mesures de lutte contre la Covid-19, a indiqué, hier la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

Dans le cadre de l'application des mesures de confinement face à la propagation de la pandémie Covid-19, "les services de police ont procédé, durant le mois de mai,

au contrôle, au niveau national, de 225.591 personnes et 120.409 véhicules dont 18.113 véhicules en infraction mis en fourrière, outre le contrôle de 10.616 motocyclettes dont 5.412 mis en fourrière pour infraction aux mesures de confinement", a précisé le communiqué.

Quant aux opérations d'assainissement et de désinfection des rues et des espaces publics, les mêmes services ont mené 476 opérations dans leur territoire de compétence. Les services de police "veillent à la sécurité du citoyen et de ses biens, à la préservation de la santé

publique, à l'application de la réglementation relative aux mesures de confinement et aux dispositions réglementaires liées à la prévention et à la lutte contre la propagation de cette pandémie", a affirmé la DGSN.

La DGSN appelle les usagers de la voie publique à la prudence et à la vigilance et met à la disposition des citoyens les numéros verts 1548 et de secours 17 pour tout signalement 24h/24.

R. N.

Le Président Tebboune reçoit une communication téléphonique de son homologue français

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, mardi soir, une communication téléphonique de son homologue français, Emmanuel Macron, indique la présidence de la République dans un communiqué. Lors de cet entretien téléphonique, les deux Présidents "ont échangé sur les efforts consentis par chaque pays pour juguler la propagation de la pandémie Covid-19", a précisé le communiqué.

"Après avoir passé en revue les relations bilatérales, les deux parties ont convenu de leur donner une impulsion prometteuse sur des bases durables à même de garantir l'intérêt commun réciproque et le respect total de la spécificité et de la souveraineté de chacun des deux pays", ajoute la même source.

"Evoquant la situation en Libye et dans les pays du Sahel au regard des souffrances de leurs peuples du fait des guerres et conflits, les deux présidents ont convenu d'une coordination pour y mettre un terme en œuvrant au rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans la région", conclut le communiqué de la présidence de la République.

R. N.

VIANDES BLANCHES

**Près
de 29.000 qx
commercialisés
durant
le Ramadhan**

Le directeur général de l'Office national des aliments du bétail et de l'élevage avicole (Onab), Mohamed Betraoui, a fait état, mercredi, de la commercialisation de près de 29.000 quintaux de viandes blanches durant le mois de ramadhan dernier, à un prix ne dépassant pas 250 DA/kg.

L'Onab dispose actuellement de stocks suffisants de viandes blanches, estimés à 44.000 quintaux, dont des quantités seront mises, graduellement, sur le marché pour préserver le pouvoir d'achat du citoyen, a fait savoir M. Betraoui dans une déclaration à l'APS. Un total de 61 points de vente ont été mis en place à travers 23 wilayas, notamment à Alger, Blida, Oran, Annaba, Constantine, Tlemcen, Mostaganem, Ghardaïa et Sidi-Bel-Abbès, a-t-il poursuivi, soulignant que des points similaires dédiés à la commercialisation de viandes blanches ont été ouverts dans les wilayas du sud, à savoir : Adrar, Illizi, El Menia et Ghardaïa. Dans le cadre des mesures préventives contre la propagation de la pandémie Covid-19 et du confinement imposé, des points de vente mobiles via des camions frigorifiques sillonnent les agglomérations à travers les différentes régions du territoire national pour la commercialisation des viandes blanches à des prix concurrentiels.

**DÉCÈS DE LA MOUDJAHID
AKILA ABDELMOUMÈNE****L'ONM exprime
sa peine
et son regret**

Le secrétariat de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM) a exprimé, mercredi dans un communiqué, sa "peine et son regret", suite au décès de la moudjahida, Akila Abdelmoumène intervenu lundi en France à l'âge de 84 ans. L'ONM a rappelé, à l'occasion, que la défunte était militante au sein des structures de l'ex-Fédération du Front de libération nationale (FLN), dans la wilaya 7 historique (France). Née le 22 août 1936 à Constantine, la défunte a rejoint les rangs de la glorieuse guerre de Libération nationale dès 1954, en se lançant dans l'activité secrète d'acheminement de documents et d'armes. En 1956, et en compagnie de son frère Noureddine, elle s'est attelée à reproduire sur des machines à écrire le communiqué du FLN adressé aux étudiants algériens pour observer une grève, le 19 mai, et rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN). En juin 1957, elle a accompagné sa famille à Paris avant de rejoindre la Fédération de France du FLN en qualité d'agent de liaison.

Au lendemain de l'Indépendance, elle a été d'un grand apport dans la phase de l'édification, d'abord en rejoignant les structures de l'Union générale des femmes algériennes (UGFA), puis elle marqua sa présence au sein des associations des droits de l'Homme. Akila Ouared s'est notamment distinguée en étant une militante acharnée des droits de la femme dont elle plaidera l'émancipation et l'égalité avec les hommes. En 2012, elle est élue en qualité de secrétaire nationale chargée de la protection sanitaire auprès de l'ONM.

Convaincue du devoir de sauvegarder la mémoire nationale et la transmettre aux générations montantes, la défunte n'a pas manqué de faire connaître la Révolution de novembre 1954 à travers notamment ses écrits publiés sur la presse nationale. L'ONM a affirmé, dans son communiqué, que l'enterrement de la moudjahida Akila Abdelmoumène aura lieu dimanche à El-Alia à 15h30, alors que l'arrivée de sa dépouille est attendue le jour même, à 14 h à l'aéroport Houari-Boumédiène.

R. N.

POUR L'INFECTIOLOGUE MOHAMED YOUSFI :

**Le traitement par la chloroquine
"s'est révélé gagnant".**

En dépit des polémiques soulevées sur son usage, l'usage de la chloroquine pour traiter les malades infectés par la pandémie du Covid 19 s'est, en définitive, "révélé gagnant".



PAR RAHIMA RAHMOUNI

C'est ce qu'affirme le professeur Mohamed Yousfi, chef de service des maladies infectieuses à l'hôpital de Boufarik.

S'exprimant, hier, à l'émission *l'Invité de la rédaction* de la chaîne 3 de la Radio algérienne, ce praticien tient à préciser que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) n'a pas interdit l'utilisation de ce médicament, se contentant seulement de mettre un terme à ses essais cliniques.

Mis à part quelques cas infimes, le professeur Yousfi signale que parmi les 600 malades qui ont bénéficié de ce médicament au niveau de son service, il n'a pas été constaté parmi eux

d'effets secondaires à l'exemple, notamment, de problèmes cardiaques. Pour cet infectiologue, depuis l'apparition du virus, dans les débuts du mois de janvier 2020, les choses ont évolué en termes de connaissances, permettant de lui adapter, au fur et à mesure, des stratégies de prévention, de dépistage et de traitement. La situation sanitaire engendrée par cette pandémie est-elle finalement maîtrisée ? Pour ce praticien, celle-ci l'est "globalement" au niveau de l'ensemble du pays. Pour cela, dit-il, il n'y a qu'à observer la nette diminution des afflux de citoyens vers les services de santé ainsi que celle du nombre de lits occupés par les personnes affectées par le virus.

Amené à donner son avis sur l'opportunité de levée du confinement, l'intervenant déclare que celle-ci doit est décidée sur la base des recommandations du Conseil scientifique et des experts dont il rappelle que c'est sur leurs recommandations que celui-ci a été décidé.

Une telle décision, appliquée par étapes, d'une région à une autre, doit être prise en prenant en compte les recommandations sanitaires préalables à toute reprise des activités économiques et sociales, mais aussi, insiste-t-il, du strict respect par les Algériens des mesures-phares de prévention contre le virus.

R. R.

COMPÉTENCES NATIONALES À L'ÉTRANGER

25.000 experts recensés

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le gouvernement vient de créer une nouvelle plateforme dédiée aux experts algériens établis à l'étranger. Une manière de les inviter à contribuer avec efficacité aux différents chantiers de la réforme en Algérie.

Le Secrétaire d'État chargé de la communauté et des compétences à l'étranger Rachid Beladahane a annoncé avant-hier "la création d'une plate-forme numérique dédiée spécialement aux compétences nationales à l'étranger". Cette plate-forme numérique sera sous forme "d'une passerelle en continu qui va permettre" d'inviter ces compétences à une contribution efficace au développement du pays et ajoute-il "aux différents projets attendus dans le cadre de la réforme initié par le gouvernement". Dans ce cadre "près de 25.000 experts dans différents domaines ont été recensés" alors qu'il est attendu "d'autres qui ont manifesté un intérêt de lancer des projets en Algérie". Sur

ce front, les nouveaux pôles d'excellence seront les universités avec les nouvelles orientations sur la recherche scientifique et la création de liens entre les universités algériennes et les centres de recherches où active la diaspora algérienne établie à l'étranger. D'ores et déjà, les secteurs comme l'informatique, les nouvelles technologies, les sciences de gestion et de management, la biologie et le domaine des recherches opérationnelles. Les compétences nationales ont souhaité dans leurs différentes interventions via une visio-conférence de "lever les entraves bureaucratiques sur le développement de la recherche, l'autonomie de l'université et la création de centres d'excellence exclusifs pour les projets opérationnels". Il est à noter que des projets dans le cadre de la recherche dans le domaine photovoltaïque et l'énergie solaire ont été initiés il y a quelques mois. Dans le domaine des sciences de la vie, la recherche en géologie pétrolière et l'informatique des

réseaux, il a été recensé près de 120 projets auxquels ont participé des spécialistes algériens qui sont des chercheurs dans de prestigieuses universités à l'étranger. Récemment, des universitaires algériens du Canada (université du Québec), États-Unis (université de Californie) et de France ont créé une initiative consistant à "un lien interactif avec l'université de Bab-Ezzouar à Alger pour discuter avec les homologues sur la possibilité d'échanges de recherches dans différents domaines techniques". Il est donc possible avec la nouvelle feuille de route que vient de lancer le Président Tebboune, de mettre en avant une écoute réelle des préoccupations des chercheurs et autres compétences nationales en valorisant d'abord les liens et de mettre en avant des projets concrets à court et à moyen termes en cassant toutes les entraves.

F. A.

RÉDUCTIONS DE LA PRODUCTION RECORD DE PÉTROLE

Accord préliminaire pour un prolongement d'un mois

Le leader de l'Opep, l'Arabie saoudite et les pays non-Opep, menés par la Russie, ont convenu d'un accord préliminaire pour prolonger d'un mois les réductions de la production record de pétrole, tout en augmentant la pression sur les pays peu conformes pour approfondir leurs réductions.

PAR RIAD EL HADI

C'est ce qu'a rapporté hier l'agence Reuters qui cite des sources de l'Opep +.

L'Opep + a accepté de réduire la production d'un record de 9,7 millions de barils par jour, soit environ 10 % de la production mondiale, en mai et juin pour faire grimper les prix en raison de la baisse de la demande liée aux mesures de verrouillage visant à stopper la propagation du coronavirus.

Les producteurs de l'Opep du Golfe, l'Arabie saoudite, le Koweït et les Émirats arabes unis ne voulaient pas discuter de l'extension de leurs réductions pétrolières volontaires de plus de 1,18 million de b/j au-delà de juin, a déclaré une source de l'Opep à Reuters. Globalement, le marché



évolue dans la bonne direction avec l'assouplissement progressif du verrouillage. Mais nous devons encore être prudents. Il existe toujours un risque de nouvelle vague de coronavirus, selon le même média. Pour rappel, l'Opep et la Russie étaient en discussion, lundi dernier, sur un compromis sur l'extension des réductions actuelles de la production pétrolière et discutent d'une proposition de renversement des restrictions d'approvisionnement pendant un à deux mois.

Le Brent repasse au-dessus de 40 dollars

Les cours du pétrole ont entamé la journée de mardi en hausse, portés par les perspectives d'un prolongement de l'accord de

réduction de la production entre les pays de l'Opep et leurs alliés et la reprise de la demande mondiale.

A Londres, le Brent a franchi la barre des 40 dollars pour la première fois depuis début mars. A 7h GMT, il valait à 40,30 dollars, en hausse de 1,56 % par rapport à la clôture de lundi, un niveau jamais atteint depuis près de trois mois.

En un mois, le baril de Brent a fortement progressé de 52 %, il reste loin de son niveau au 31 décembre (-38,97 %). En une année, la baisse est également importante (- 34,67 %). Pour le pétrole américain, il a bondi ce matin de 2,2 % à 37,64 dollars. La hausse des prix de l'or noir est soutenue par la perspective d'un nouvel accord de réduction de la production du groupe du pays de l'Opep+ qui réunit les producteurs de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés dont la Russie. Selon Bloomberg, des pays de l'Opep et la Russie seraient favorables à une prolongation du contrat de réduction de la production qui a été conclu début avril pour stabiliser les prix. L'Arabie saoudite mène depuis quelques jours une campagne en faveur d'un rallongement de ce contrat d'un à trois mois. Une réunion du cartel pétrolier avec ses alliés est prévue à distance les 9 et juin, mais elle pourrait être avancée au 4 juin, comme l'a demandé l'Algérie.

R. E.

AUTOROUTE DE BÉJAÏA

Le wali fixe un délai pour l'achèvement du tunnel de Sidi-Aïch

PAR RACIM NIDAL

Le wali de Béjaïa, Ahmed Maâbed, a fixé le 30 juin comme date butoir pour l'achèvement de jonction entre les deux parties du tunnel autoroutier de Sidi-Aïch et dont il reste que 30 mètres à réaliser.

"D'ici fin juin, nous reviendrons pour inaugurer la jonction", a demandé le wali lors d'une visite de travail effectuée mardi 2 juin sur le chantier. La construction de ce tunnel a posé de nombreux problèmes techniques au groupe chinois CRCC, en charge de la réalisation. Il représente le principal point critique sur la pénétrante

autoroutière dont les délais de livraison ne cessent de se rallonger, au grand dam des automobilistes de la région. En plus des problèmes d'expropriation des terrains appartenant à des particuliers, le projet a buté aussi sur des problèmes financiers, qui ont retardé son achèvement. "Il y a un grand travail qui se fait sur la pénétrante, beaucoup de tronçons sont réalisés et achevés il ne manque que la jonction entre eux. Le projet a été impacté négativement par l'épidémie de Covid-19 qui a vu partir les travailleurs étrangers (turcs et chinois)", a justifié le wali. M. Maâbed a pressé le groupe chinois CRCC d'entamer les tra-

vaux dans de nouvelles sections de la pénétrante. "Cette pénétrante est très importante pour l'économie de notre wilaya. Elle relie l'autoroute Est-Ouest au port de Béjaïa, avec toutes les retombées économiques et financières", souligne le premier responsable de la wilaya qui met en avant aussi les retombées positives de ce projet sur le plan culturel et touristique et pour le développement de la wilaya de façon générale. Le wali s'engage à lever les contraintes dont se plaignent les entreprises réalisatrices pour éviter "une perte de temps".

R.N.

SUR LE MARCHÉ OFFICIEL

Nouveau record historique de l'euro face au dinar

La monnaie européenne, l'euro, a enregistré hier un nouveau record historique en valeur face au dinar algérien sur le marché interbancaire des changes, s'échangeant à 144 dinars pour un euro. Le dollar américain demeure quant à lui stable, un dollars s'échangeant à 128,5 dinars, tandis que la livre sterling (british pound) s'échange ce mercredi à 161 dinars. Ces valeurs sont valables pour les opérations de commerce extérieur : importations et exportations de biens et de services. La stabilité du dollar américain, au moment où l'euro enchaîne les records, semble confirmer la tendance observée depuis quelques semaines pour une dépréciation progressive du dinar algérien face aux principales devises. Par ailleurs, sur le marché parallèle, l'euro s'achetait à 194 dinars auprès des cambistes ce mercredi. Soit un écart de près de 35 % entre le change officiel et le change parallèle.

R. N.

CONFINEMENT

Algérie Télécom reconduit son dispositif

Algérie Télécom a informé ses usagers de la reconduction de toutes les démarches prises dans le cadre de tous les clients Idoom ADSL et Idoom fibre qui pourront bénéficier jusqu'à 6 jours de connexion gratuites supplémentaire.

Ainsi, tous les clients Idoom ADSL et Idoom fibre pourront bénéficier jusqu'à 6 jours de connexion gratuite supplémentaires. Cette offre est valable pour les rechargements : En utilisant le paiement électronique via carte Edahabia ou CIB à partir de l'espace client <https://ec.at.dz> et l'application mobile. Ou en utilisant les cartes de recharge en appelant le 15 00 à partir d'une ligne fixe ou mobile.

R. N.

ELECTRICITÉ ET GAZ

Recours à l'estimation automatique dans la facturation

La Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (filiale du groupe Sonelgaz) a annoncé, hier sa décision de recourir à l'estimation automatique de la consommation moyenne de l'électricité et du gaz, affirmant que l'opération de distribution des factures aux abonnés a débuté cette semaine.

Dans une déclaration faite à l'APS, Fatima-Zahra Merzougui, chargée de la communication à la Sonelgaz a souligné que pour éviter un "cumul des redvances de consommation (RC) pour les abonnés, la société a recouru à l'estimation automatique des niveaux de consommation de l'électricité, afin de garantir le respect du calendrier de facturation". "Les abonnés n'étant pas parvenus à payer leurs factures de consommation via le site lancé par la société depuis le début du confinement sanitaire en mars dernier, en raison d'un manque de maîtrise de ce mode de paiement, la société a recouru au système classique de paiement via les agences commerciales", a-t-elle soutenu. "Le système de télépaiement, adopté par la société s'inscrit dans le cadre des mesures de prévention contre le nouveau coronavirus, visant à préserver la santé du citoyen et celle des travailleurs au niveau des agences commerciales", a-t-elle poursuivi. Cependant, la "société rassure ses clients de la continuité de l'approvisionnement en gaz et en électricité même pour les factures impayées, et ce jusqu'à la levée du confinement sanitaire", a ajouté la même responsable.

"La société a commencé, en début de semaine, la distribution des factures aux abonnés et les équipes techniques ont entamé le relevé des compteurs", a-t-elle fait savoir. Mme Merzougui a indiqué, dans ce sens, que les agences commerciales de la société demeurent à l'écoute des préoccupations et doléances des citoyens.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

2 morts dans 2 accidents distincts à Alger

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont enregistré, hier deux accidents distincts, qui ont fait deux morts dans les communes de Tessala El Merdja et Rouiba. Selon le lieutenant Khaled Benkhalfallah le chargé de la communication de ce corps, le premier accident est survenu mercredi à 8h42 sur l'axe de la voie express Blida- Alger, au niveau de l'échangeur de Tessala El Merdja, lorsqu'un véhicule a percuté une personne sur une bicyclette, lui causant des blessures graves ayant entraîné sa mort sur place. Le deuxième accident mortel a été enregistré à 9h42 dans la zone industrielle de Rouiba, au niveau du port sec, lorsque le conducteur d'un camion-remorque a écrasé un autre chauffeur de 38 ans qui se trouvait derrière le camion-remorque.

A cet effet, les services de sécurité ont ouvert une enquête et inspecté les lieux des deux accidents pour déterminer leurs circonstances.

R. N.

Midi Libre n° 4011 - Jeudi 4 juin 2020 - Anep 2016 009 053

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Concours de composition épistolaire 2020 : Dix élèves lauréats distingués

Dix élèves lauréats du Concours national de composition épistolaire en langues arabe et amazighe (édition 2020) ont été distingués, lundi, lors d'une cérémonie organisée en visioconférence entre Alger et 9 wilayas du pays dans le cadre de la 49e édition du Concours international de composition épistolaire, qui sera organisée par l'Union postale universelle (UPU).



**Des films documentaires consignent les crimes
coloniaux dans les camps de concentration**

Des films-documentaires consignent les crimes coloniaux dans les camps de concentration

La torture pratiquée par la France coloniale en Algérie depuis le début de l'occupation jusqu'à la veille de l'Indépendance, la politique de déplacement des populations autochtones et les camps de concentration sont des questions ayant suscité l'intérêt de nombreux chercheurs, historiens et cinéastes, qui ont décidé de consigner les témoignages de moudjahidine et d'anciens condamnés à mort afin d'exposer, au grand jour, des violations flagrantes des droits de l'Homme dont les séquelles persistent encore aujourd'hui.

Les historiens et les chercheurs en Histoire d'Algérie s'accordent à dire que la France coloniale a pratiqué la torture dès 1830 et n'a eu de cesse de martyriser les civils et les prisonniers tout au long de sa présence en Algérie. Ces pratiques ont laissé des séquelles physiques et psychiques sur les moudjahidine et les familles des martyrs qui ont vécu la torture ou les déplacements forcés vers les camps militaires, selon les déclarations de l'avocat des militants et révolutionnaires du Mouvement national et de la Révolution, le regretté Amar Bentoumi, dans le documentaire *"Silence, on torture"*.

Après des années de lutte et d'écriture de l'Histoire, *"nous avons pu mettre à nu la réalité de la France coloniale et dévoiler au monde son vrai visage, de bourreaux qui foulaient aux pieds les droits de l'Homme, notamment le droit à la dignité et à la liberté"*, avait-il indiqué. *"Avec un occupant qui a été jusqu'à coudre les lèvres des moudjahidine, il ne pouvait y avoir d'autre moyen de dialogue en dehors des ames"*, a-t-il expliqué.

Réalisé par Mohamed Guettas, le documentaire *"Silence, on torture"*, dont le scénario est signé par Abdelouahab Benmansour, braque la lumière sur les centres de torture, théâtre des pires crimes contre l'humanité, à travers des témoignages vivants de moudjahidine, qui reviennent, non sans peine, sur des scènes de sang et des méthodes de torture imaginées par la soldatesque française pour supplicier les révolutionnaires en les plongeant dans une spirale infinie de douleur et de souffrance. Grâce à des témoignages vivants, ce film documentaire (produit par le ministère des Moudjahidine) révèle au monde des crimes contre l'humanité imprescriptibles que la France coloniale a tenté depuis d'occulter à travers ses directives et lois.

Parmi ces témoignages, ceux des moudjahidine Boudjamaâ Fellah et Abdelkader Ben Kacimi qui ont évoqué la gégène, le passage à tabac, le viol, la bassine de nuit et bien d'autres méthodes de torture aussi cruelles les unes que les autres. Les moudjahidine Mohamed Bakir et Ameur Hadjersi ont reconnu être encore hantés par les supplices qui leur ont été infligés.

Le documentaire évoque également l'ordonnance N11 consignée par le ministre de l'Intérieur, Maurice Bourguès Maunoury, et le ministre de la Défense, le général Pierre Koenig, en juillet 1955, portant *"adhésion totale et complète du Gouvernement français dans la guerre d'Algérie"*, et qui stipule de facto d'ouvrir le feu sur tout Algérien dont les mouvements sont suspects.

Au mois d'août de la même année, une autre instruction signée par le ministre de la Justice, Robert Schuman, et le



général Koenig précise la conduite à tenir en cas de plaintes pour des crimes perpétrés par les forces de l'ordre, à savoir l'annulation de la responsabilité pénale des auteurs et le classement sans suite des faits, car justifiés par les circonstances, la nécessité, ou l'ordre de la loi. Autrement dit, le pouvoir civil garantissait aux bourreaux la protection et l'impunité, souligne la même source.

"Silence, on torture" consigne la tragédie du peuple algérien, à travers des photos et des séquences d'archives que les enfants d'aujourd'hui auraient peut-être du mal à regarder, mais qui étaient bel et bien le lot quotidien des Algériens loin des yeux des médias étrangers. A présent, ils sont le témoin de l'atrocité abominable du colonisateur et de sa transgression de tous les us et lois garantes de la dignité de l'être humain et de son intégrité physique et morale.

Camps de concentration : le cas de Bouhmama (1954-1962)

Chercheur en histoire à l'Université de Tours en France, Ouanassa Siari Tengour précise, dans le documentaire d'Abderezak Hellal sur les centres de concentration dans les Aurès, que les premiers déplacements forcés des populations autochtones de leurs dchras et faubourgs avaient débuté en novembre 1954 dans les environs d'Oued El Abiod et Oued Addi. Elles furent placées dans ces camps sous haute surveillance militaire.

Elle évoque, à ce propos, la journée du 19 novembre 1954 lorsque les parachutistes du Colonel Ducoumeau ont atterri sur les mechats de Hambla, Akriche et Boucetta où ils ont obligé les femmes à mettre le feu à leurs maisons avant de tirer à bout portant sur celles qui ont refusé et opposé une résistance, à l'instar des chahidate Mansoura et Djoumoua Bouchetta, Fatma Djaghrouni et Fatima Berrehail. Plus précise, l'historienne souligne que

le colonel Ducoumeau avait été chargé par le général Chérrière de la mise en œuvre des ordres de déplacement de la population des Aurès vers les camps de concentration, avec l'accord des autorités civiles, c'est-à-dire l'accord du gouverneur de Constantine Dupuche, du gouverneur général Roger Léonard et du ministre de l'Intérieur, François Mitterrand.

Selon la chercheuse, le général Georges Parlange, ramené du Maroc où il avait acquis une grande expérience dans l'apaisement des tribus et une parfaite maîtrise de la langue amazighe, *"avait joué un rôle important dans la consécration de l'expérience des camps de concentration"*. Le nom de cet officier des Affaires indigènes, arrivé dans la région (Aurès) début 55 et investi des pleins pouvoirs militaires et civils, est étroitement lié aux Sections administratives spécialisées (SAS), dont la finalité était le contrôle des populations placées dans ces camps.

Le documentaire reprend également le témoignage de Marc Garanger, photographe officiel au sein de son régime, qui raconte que *"les soldats français rasaient les villages d'origine et obligeaient leurs habitants à reconstruire d'autres à proximité des postes militaires entourés de barbelé. Appelés nouveaux villages, ils étaient en réalité des camps de regroupement coloniaux"*. Dans la commune de Bouhmama, les moudjahidine se rappellent le massacre de 45 civils, hommes, femmes et enfants, dans la forêt de Béni Imoul et comment cette paisible localité a été transformée en lieu de torture par le colonisateur dès qu'il y ait mis les pieds le 4 novembre 1954. Un grand camp de regroupement est créé dans la zone d'Afraksou, avec trois accès et 11 postes de contrôle, incluant les douars d'Ouldja, de Mellagou et de Chélia.

D'autres centres ont été créés dans la région des Aurès comme Toughlane, Ouldja, Khirane, Aïn-Mimoune et Kaïs. Une *"année avant l'Indépendance (1961), le nombre de ces centres s'élevait à 2.392 regroupant plus de 1,9*

million d'Algériens", souligne la chercheuse Siari Tengour, citant des statistiques françaises.

Main Rouge : les crimes occultés

Acculée par son échec à faire face à la Révolution de libération, la France coloniale a eu recours à des méthodes totalitaristes pour anéantir l'Armée de libération nationale (ALN) et tous ses sympathisants à l'intérieur et à l'étranger. L'organisation Main rouge a été, ainsi, une autre preuve de l'abominable en termes de racisme et de persécution du colonisateur français.

A travers leurs témoignages dans le cadre de leur participation au film-documentaire *"Main rouge : les crimes occultés"*, les chercheurs en histoire ont été unanimes à relever que cette organisation avait incarné *"la dérive institutionnalisée"* de la colonisation française.

Le documentaire met en lumière les circonstances de l'apparition de cette organisation "fantoche" utilisée par les services de renseignement français pour neutraliser les dirigeants, les sympathisants et soutiens de la Révolution.

A ce titre, le scénariste Mustapha Aït Mouhoub précise que le film *"jette la lumière sur une étape très sensible de l'histoire de la révolution algérienne"*, une étape qu'il qualifie de *"guerre de l'ombre, et qui est peu connue, car l'œuvre de la section Action des renseignements français"*, explique-t-il.

Preuves historiques à l'appui, ce document visuel illustre le recours du colonisateur à des méthodes extrêmes pour saper toute entreprise de libération de l'Algérie, et comment le FLN a réussi, quant à lui, à faire face aux exactions de la Main rouge en réorganisant ses actions sur le territoire français, à partir de 1958, selon les témoignages de Dahou Ould Kablia, Omar Boudaoud et Daho Djerbal.

Concours d'écriture de messages aux enfants : Abdelkader Boumaâza décroche le 1^{er} prix

Le premier prix du concours international d'écriture de message enfants a été décroché par le jeune Abdelkader Boumaâza issu de la commune de Hassi-Delâa (wilaya de Laghouat), a-t-on appris auprès de la direction locale de la Poste et des Télécommunications. Boumaâza Abdelkader s'est vu décerner ce prix pour son message *"La Paix"* adressé au Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (Onu), Antonio Guterres, l'appelant à faire prévaloir la paix de par le monde pour permettre aux enfants de vivre dignement. Une réception en l'honneur du jeune lauréat a été organisée virtuellement au siège de la direction de la Poste et des Télécommunications de la wilaya de Laghouat via une visioconférence animée par le ministre du secteur, Brahim Boumzar, en compagnie du ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout, et de la déléguée nationale à la protection de l'enfance et présidente de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), Meriem Cherfi.

"Je suis très fier du niveau atteint par les enfants en termes de choix des thèmes de messages riches de sens, rendant l'espoir et semant les valeurs humaines et nationales", a affirmé le ministre de la Poste et des Télécommunications lors de la vidéoconférence.

M. Boumaâza a souligné que *"la Journée internationale de l'Enfance est célébrée cette année de manière virtuelle, en raison de la situation sanitaire exceptionnelle que traverse le pays"*. Se félicitant de cette consécration, le ministre de l'Éducation nationale a indiqué, de son côté, que ce concours traduit la notion de l'émulation scientifique qui renforce les activités cognitives des enfants et jette les bases de la prospection de talents dans l'art épistolaire et du discours, en vue de les accompagner, de les orienter et les mettre sur la bonne voie. Le deuxième prix de cette compétition internationale est revenu à Dezzar Tassadit (wilaya de Tizi-Ouzou) pour son message en langue amazighe appelant à la prévention contre la pandémie sanitaire, alors que Nihal Laïssaoune (wilaya de Skikda), a reçu le 3^e prix pour son texte en arabe traitant des épidémies et des fléaux sociaux et les voies permettant de s'en prémunir.

Théâtre d'Oran : "Qitar Eddounia", nouvelle production pour enfants

Les tréteaux du Théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula (TRO) vibreront, à l'issue du confinement, au rythme d'une nouvelle production pour enfants intitulée *"Qitar Eddounia"*, a-t-on appris jeudi passé du directeur de cette structure culturelle, Mourad Senouci. *"Il s'agit d'une nouvelle création, dont la générale avait été reportée en raison de la cessation des activités du TRO intervenue dans le cadre des mesures de prévention et de lutte contre le coronavirus"*, a précisé à l'APS M. Senouci.

L'environnement et l'hygiène constituent la thématique centrale de cette oeuvre écrite par Mansouri Bachir, mise en scène par Houari Abdelkhalek et scénographiée par Mouffok Djillali, a-t-il indiqué, signalant que six comédiens du TRO sont distribués dans ce spectacle comportant également des jeux de marionnettes. *"Qitar Eddounia"* (le train de la vie) constitue la première production du TRO au titre de son plan d'action de l'année en cours, a fait savoir M. Senouci qui escompte un succès à la mesure de celui des précédentes pièces, dont *"Pinnocchio"* de Bensmicha Kada et *"Sindbad"* de Bengueddache Boualem. La deuxième création inscrite dans la feuille de route du TRO pour l'exercice en cours sera une adaptation de *"Qum qum, mared el-koutoub"*, de l'auteur algérien Youcef Balaoudj, également dédiée aux enfants, a-t-il annoncé. Cette œuvre a valu à son auteur le Prix du meilleur texte pour enfants de l'année 2018, décerné par l'Instance arabe du théâtre (Sharjah/Emirats arabes unis).

Concours de composition épistolaire 2020 : Dix élèves lauréats distingués

Dix élèves lauréats du Concours national de composition épistolaire en langues arabe et amazighe (édition 2020) ont été distingués, lundi, lors d'une cérémonie organisée en visioconférence entre Alger et 9 wilayas du pays dans le cadre de la 4^e édition du Concours international de composition épistolaire, qui sera organisée par l'Union postale universelle (UPU).

Les résultats de ce concours, dédié aux jeunes âgés de moins de 15 ans, ont été annoncés en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, du ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout, et de la déléguée nationale de l'Organe de protection de l'enfance, Meriem Chorfi.

Le jury de ce concours a sélectionné 10 compositions épistolaires rédigées en langues arabe et amazighe, dont le thème central pour cette année est : *"Ecris un message à un adulte sur le monde dans lequel nous vivons"*.

Le premier Prix a été décroché par l'élève Abdelkader Boumaâza (âgé de 11 ans) de la wilaya de Laghouat qui



a écrit une lettre, en langue arabe, au secrétaire général de l'Onu l'appelant à promouvoir la paix dans le monde et à œuvrer davantage à la protection de l'enfance. Le lauréat de Laghouat représentera l'Algérie à la finale du concours de l'Union postale universelle.

La deuxième place est revenue à l'élève Nihal Laïssoub (9 ans) de Skikda et la troisième place à l'élève Nezzar Tassadit (14 ans) de Tizi-Ouzou. Les autres lauréats sont issus d'El Oued, Annaba, Tizi-Ouzou, Sétif, Tipasa, Mascara et Jijel.

A cette occasion, M. Boumzar a salué l'ensemble des participants au concours national dont le nombre dépasse les 12.000 et qui étaient invités à exprimer leurs opinions sur ce qu'ils pensent du monde qui les entoure. Il a qualifié d'"appréciable" le nombre de participants au con-

cours, lancé du 22 février 2020 au 12 mars de la même année, notamment au vu des *"circonstances exceptionnelles que connaissent notre pays et le monde entier à cause de la pandémie du coronavirus"*.

"Organisé pour la quatrième fois consécutive par l'Algérie, ce concours vise à développer les compétences des enfants dans le domaine de la composition épistolaire et les incite à mettre en exergue leurs aptitudes rédactionnelles et leur esprit d'innovation", a-t-il indiqué, soulignant que ce concours vise aussi à les sensibiliser à l'importance du rôle des services postaux dans le monde.

Il est à relever que des affiches comportant les règles du concours avaient été diffusées à travers 4.000 bureaux de poste et 27.000 établissements scolaires, outre les réseaux sociaux du ministère de la Poste et des

Télécommunications et du ministère de l'Éducation nationale, organisateurs de ce concours épistolaire. Selon les organisateurs du concours national, à cause de la Covid-19, l'opération d'évaluation des lettres, qui devait passer par trois étapes, soit le tri au niveau des wilayas suivi par le tri régional et enfin le tri national, est passée directement du tri au niveau des wilayas, au tri national durant lequel les membres du jury ont procédé en date du 6 mai 2020 à l'étude et l'évaluation de 250 lettres, pour parvenir ainsi à la sélection et au classement des dix meilleures lettres. *"Aussi, et pour plus de transparence, les dix enfants lauréats ont été invités à réécrire leurs lettres en présence du directeur de wilaya de la poste et des télécommunications dans les wilayas concernées"*, a-t-on ajouté. Les lettres sélectionnées avaient pour objet la paix, la protection de l'enfance, les problèmes de l'humanité en plus du sujet d'actualité, soit la pandémie de coronavirus.

Parmi les conditions de participation à ce concours figurent le respect strict du sujet et le nombre de mots autorisés (soit 1.000 mots) et l'envoi de la composition, par voie postale. La lettre gagnante de chaque pays doit être soumise au Bureau international au plus tard le 5 mai 2020, indique l'UPU sur son site internet (www.upu.int).

Près d'un million d'enfants de 41 pays ont participé au concours de 2019, dont le thème était *"Ecris une lettre sur ton héros"*.

Décès de Guy Bedos : un artiste épris de justice s'en va

Humoriste au verbe mordant, homme de théâtre et de cinéma, Guy Bedos, l'ami de l'Algérie qui a vécu dans plusieurs villes du pays, le militant pour les causes nobles et l'anticolonialiste s'est éteint jeudi passé à l'âge de 85 ans.

Souvent revenu dans son pays natal, Guy Bedos avait décidé de mettre fin à sa carrière sur scène en jouant une dernière fois à Alger son spectacle *"Rideau !"* en 2013 marquant un retour dans ce pays pour lequel il a toujours pris position dans sa jeunesse contre le colonialisme ou dans les années 90 contre les violences terroristes.

Citant son idole, l'écrivain Albert Camus, Guy Bedos évoque la célèbre citation de ce dernier, *"Entre la justice et ma mère je choisis ma mère"*, et dit dans une interview à la télévision avoir *"préféré la justice et être entré en résistance à la bêtise et à l'injustice"*.

Se disant *"profondément natif d'Algérie"*, ce monstre sacré des planches a tourné *"Le passé retrouvé : Guy Bedos en Algérie 1988"* avec Mireille Dumas, une occasion pour lui de montrer à son

enfant *"d'où il venait (...) et ce qu'il a vécu"*. Il avait également émis le souhait de s'installer à *"Tipasa, près de son ami Albert Camus"*. Dans les années 90, Guy Bedos se disait *"meurtre dans sa chaire"* et *"horrifié par la violence islamiste"* tout en exprimant son soutien aux femmes et hommes victimes de ces violences ainsi qu'aux artistes et journalistes.

Lors de sa dernière scène à Alger en 2013, son tombé de *"Rideau !"* sur sa carrière sur les planches, il avait réaffirmé son amour, resté intact, pour l'Algérie et son peuple en clamant sur scène *"Autant mourir que de laisser faire du mal à l'Algérie !"*.

Né à Alger en 1934, Guy Bedos a vécu dans la capitale où il a été élève à l'actuel lycée Emir-Abdelkader avant de s'installer à Constantine, à Souk-Ahras puis à Annaba. Il quitte l'Algérie à 16 ans et vit de la vente de livres avant d'apprendre le théâtre classique et signe sa première mise en scène à 17 ans et demi.

En 1965, il débute au music-hall en co-vedette avec Barbara, puis se lance dans une carrière d'humoriste en formant un duo avec Sophie Daumier.



Après leur séparation, il se lance dans une carrière solo, tout en s'affirmant comme un acteur accompli au cinéma et dans des téléfilms.

En tant qu'acteur il compte une filmographie d'une trentaine d'oeuvres au cinéma *"Un éléphant ça trompe énormément"* (1976), *"Nous irons tous au paradis"* (1977), *"Contre l'oubli"* (1991), *"La jungle"* (2006) ou encore *"Et si on vivait tous ensemble"* (2012). Son répertoire au théâtre est également riche d'une

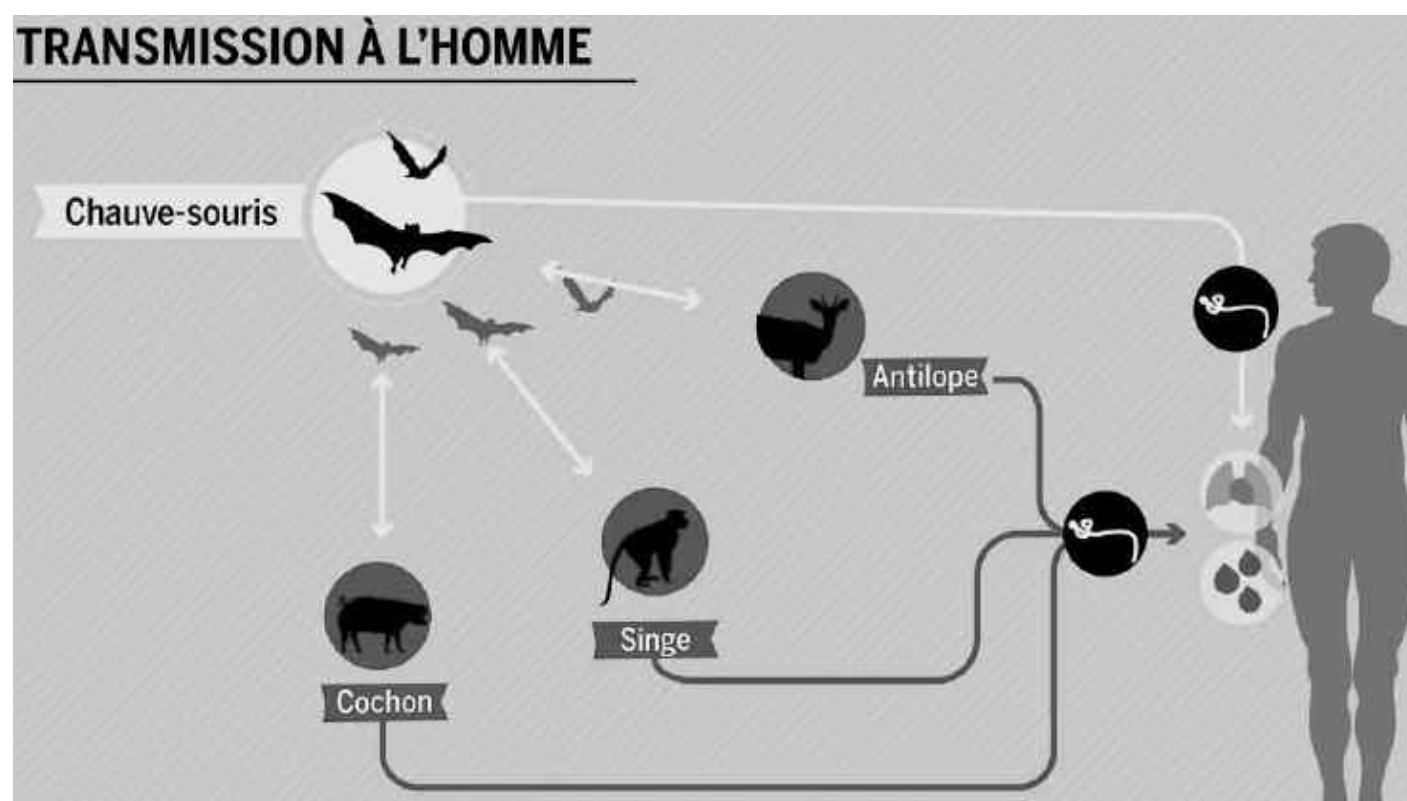
vingtaine de spectacles. Il aura également édité une dizaine de publications dont l'autobiographie *"Je me souviendrai de tout, journal d'un mélancolique"* (2015) et les recueils d'entretiens *"J'ai fait un rêve"* (2013), un livre qu'il est venu présenter au Salon international du livre d'Alger. Selon son souhait, Guy Bedos sera enterré en Corse cette île qu'il surnommait *"mon Algérie de rechange"* et dont il aimait *"les odeurs de maquis"*.

Coronavirus, ébola, rage... les chauves-souris sur la sellette !

Les chauves-souris auraient des caractéristiques pouvant favoriser l'apparition de nombreux virus. Mais plusieurs études constatent que, proportionnellement, elles n'en portent pas plus que les autres animaux.

Les chauves-souris sont-elles des nids à virus ?

Ebola, la rage, nipah et nombre de coronavirus semblent être apparus au sein de leurs espèces. Pas étonnant, donc, qu'elles aient mauvaise réputation. Aujourd'hui, les scientifiques cherchent à comprendre pourquoi ces mammifères volants portent tant de virus. Certains chercheurs s'intéressent à leur système immunitaire, qui se serait ajusté au fil de l'évolution pour devenir plus tolérant face aux infections. D'autres considèrent que tout peut être lié à leur capacité à voler (unique chez les mammifères). D'autres encore estiment que la réponse pourrait se trouver dans leurs comportements sociaux, propices à la contagion. Mais tout cela ne veut pas nécessairement dire que les chauves-souris sont plus dangereuses pour l'Homme que d'autres familles d'animaux. Dans une récente étude, les écologues Daniel Streicker et Nardus Mollentze ont, en effet, remarqué que les chauves-souris ne portent, en proportion, pas plus de virus dan-



gereux que n'importe quel autre animal.

Nos modes de vie sont à l'origine des pandémies

Déforestation, pression sur la biodiversité, mondialisation des échanges, consumérisme... de très nombreuses actions humaines participent à l'émergence et à la propagation des

épidémies. Si l'épidémie de la Covid-19 provoque des retentissements inédits, il ne s'agit pas de la première pandémie que connaît l'humanité. L'Histoire récente a notamment été marquée par les gripes aviaires ou le sida. Toutes ces maladies ont un point commun : ce sont des zoonoses. C'est-à-dire des maladies qui se transmettent de l'animal à l'homme.

Alors, comment expliquer que des virus, souvent issus de la vie sauvage, puissent nous contaminer ainsi de manière récurrente ? Pour un nombre croissant de scientifiques, la faute incombe aux humains eux-mêmes, qui, à travers leur développement, bouleversent les écosystèmes.

Le premier test virologique salivaire commercialisé en juin

Le test salivaire - EasyCov - a été créé et développé par un consortium français ancré à Montpellier.

EasyCov est un test salivaire qui répond à beaucoup d'attentes : urgence, sûreté, simplicité, économie, mobilité, selon ses concepteurs. En moins d'une heure, par un simple prélèvement salivaire, un sujet sait s'il est atteint du Covid-19.

Le laboratoire de recherche du CNRS Sys2Diag et les entreprises Skillcell et Vogo font partie du consortium français à l'origine de la création et du développement de ce test.

L'armée a accompagné son élaboration en commandant des milliers de tests. La Région a contribué à financer son développement pour 437.000 euros.

Chercheur au CNRS, Franck Molina en est persuadé. "Une étape décisive a été franchie (...) Je suis convaincu que ce test de dépistage salivaire, EasyCov, marquera une véritable rupture dans la lutte contre le Covid-19."

Alors que les scientifiques du monde entier s'activent à trouver une parade au coronavirus, l'annonce de la création d'un test salivaire fiable, facile à réaliser et au verdict rapide (moins d'une heure) pour savoir si le sujet est atteint par la Covid-19, est une avancée considérable. Et il place la France et Montpellier au cœur de la recherche mondiale.



Des essais cliniques réalisés au CHU de Montpellier

Le consortium à l'origine de ce test salivaire de dépistage est formé par la société de biotechnologie Skillcell, du laboratoire de recherche du CNRS Sys2Diag, situé dans la préfecture de l'Hérault, et de la société Vogo, elle aussi basée à Montpellier. Les premiers essais cliniques réalisés par le CHU de Montpellier auprès de 180 personnes (patients et soignants) ont donné des résultats satisfaisants.

Suffisamment pour lancer sa commercialisation en juin, une fois obtenu le label CE. Le test devrait être fabriqué par la société alsacienne Firalis et vendu 20 euros (hors taxes).

EasyCov analyse en moins d'une heure un prélèvement salivaire sous la langue du patient. Après un passage dans deux tubes chauffés à 65 °C, le résultat se traduit par une couleur différente, selon que l'on soit positif ou négatif. "Il s'agit d'une innovation forte qui a été conçue, développée en

France et qui sera également produite sur le territoire. Le développement a été réalisé grâce à une diversité de compétences locales qui ont contribué à en faire une solution complète qui répond à beaucoup d'attentes : urgence, sûreté, simplicité, économie, mobilité...", souligne le P.-dg de Skillcell, Alexandra Prieux.

Implication du ministère des armées

Cette innovation a reçu un fort soutien des politiques publiques. Elle fait partie des projets retenus par l'armée pour faire émerger des solutions directement mobilisables dans la lutte contre l'épidémie. L'Agence de l'innovation de défense avait reçu 2.580 projets après son appel à la mî-mars. Seuls une trentaine ont été sélectionnés.

Vogo, un acteur plus connu dans le monde du sport professionnel

L'entreprise est plus connue pour ses solutions de replay dans les enceintes sportives. Sa technologie lui a permis d'intégrer ce consortium. Elle doit sécuriser et automatiser l'analyse des résultats par la lecture colorimétrique du test.

Agences

SOUK AHRAS, ENVIRONNEMENT ET TOURISME

Vers la réception d'un institut national spécialisé

Le futur institut national, dont les travaux ont débuté en 2016, dispensera des formations dans le domaine de l'environnement, la gestion des eaux et le tourisme...

PAR BOUZIANE MEHDI

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya de Souk Ahras sera renforcé, au cours de l'année 2021, par la réception d'un institut national spécialisé dans l'environnement et le tourisme. C'est ce qu'a indiqué le directeur local du secteur, Sebti Hassida, précisant à l'APS que "le nouvel institut national, dont les travaux ont débuté en 2016, dispensera des formations dans le domaine de l'environnement, la gestion des eaux et le tourisme", ajoutant que "l'établissement réalisé à proximité de l'université Mohamed-Cherif-Messadia disposera de 300 places pédagogiques et d'un internat de 120 lits".

Le même responsable a fait savoir que le "futur établissement viendra s'ajouter aux 3 autres instituts nationaux spécialisés de formation de la wilaya, à savoir l'institut Samai



Nouar du chef-lieu de wilaya, l'institut spécialisé en BTP de Sedrata et l'institut spécialisé en agriculture et agroalimentaire de Medaourech". Tous ces instituts ont été réfléchis de façon à répondre aux besoins du marché local du travail, mais également aux spécificités agricoles et touristiques de la région de Souk-Ahras. Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels dans la

wilaya de Souk-Ahras dispose actuellement de 3 instituts nationaux spécialisés, 16 centres de formation et 2 annexes implantées dans les communes de Khedara et d'Oued-Keberit, d'une capacité théorique globale de 4.875 places pédagogiques en plus de 250 autres places réparties sur 2 établissements privés de formation agréés.

B. M.

AIN-DEFLA, VALORISATION DU PATRIMOINE DE MILIANA

Condition sine qua non pour son développement

Véritable livre ouvert révélateur des civilisations qui s'y sont succédé, Miliana, qui sera prochainement classée dans la Liste des secteurs sauvegardés en Algérie se doit de valoriser son riche patrimoine afin d'assurer un développement en tous points de vue, soutiennent des intellectuels de la ville.

Tout en relevant que la valorisation, la gestion et la protection du patrimoine culturel de la ville représente à la fois un enjeu culturel, social et économique, ces érudits interrogés par l'APS ont observé que les actions y afférentes sont à même de consolider la cohésion sociale à travers le renforcement du sentiment d'appartenance et de fierté des populations locales.

Faisant remarquer que la décision du classement de la ville de Miliana illustre "la volonté de la préservation du patrimoine dont elle recèle", Abbas Kébir Benyoucef, designer, illustrateur, dessinateur, musicien et archéologue, a noté que cette "sentence est à même de permettre l'optimisation de créneaux tels le tourisme culturel et culturel".

"Des sites et lieux tels, entres autres, le mausolée de Sidi-Ahmed-Benyoucef, la manufacture d'armes, le jardin botanique ou encore les remparts de la ville ne peuvent, assurément,

ment, que susciter l'intérêt et la curiosité des visiteurs, d'où l'impératif de les exploiter de façon optimale", a-t-il préconisé. S'attardant sur le musée de l'émir Abdelkader dont il était responsable par le passé, M. Benyoucef, auteur de plusieurs livres qui traitent principalement de l'histoire de l'Algérie dont notamment *Abdelmoumen Ibn Ali, le Chevalier du Maghreb, L'Histoire de l'Algérie, Raïs Hamidou, le corsaire d'Alger, El Kahina, la reine des Aurès et 17 octobre 1961, tragédie sur Seine*, a mis en exergue le rôle susceptible d'être joué par cet édifice symbolisant la résistance du peuple algérien pendant la période coloniale. "Nonobstant le flux des visiteurs avides d'en connaître d'avantage sur l'histoire de leur pays, cette structure, qui renferme des pans entiers de l'histoire de l'Algérie, peut constituer le point de mire des étudiants préparant leur thèse de fin d'études", a-t-il appuyé.

Le volet coutumes et traditions occupe, lui aussi, une part non négligeable du patrimoine de la ville de Miliana.

"Même l'art gastronomique est très présent dans le patrimoine de la ville dans la mesure où dans son livre - *L'art culinaire en Algérie* -, Fatma-Zahra Bouayad nous fait savoir que le

couscous garni au mouton a pour origine Miliana", s'est-il réjoui.

Pour ce sexagénaire, natif de Miliana, l'autre avantage du classement de cette ville a trait au fait que dès lors que le secteur sauvegardé obéit à une charte comprenant un certain nombre de conditions clauses, le phénomène de dégradation du patrimoine architectural n'aura plus droit de cité.

Le président de l'association - Les amis de Miliana, Lotfi Khouatmi, a, pour sa part, mis l'accent sur la nécessité d'achever un certain nombre d'actions relatives à la préservation du patrimoine de la ville.

"L'achèvement de la restauration du mausolée de Sidi-Ahmed-Benyoucef ainsi que d'une partie de la Casbah est plus que nécessaire", a-t-il souligné.

Selon lui, l'avantage d'une ville classée en tant que patrimoine à sauvegarder a notamment trait à l'arrêt systématique des démolitions qui pourraient y avoir lieu.

Selon lui, "le développement du tourisme à Miliana (corollaire de l'optimisation de son patrimoine matériel et immatériel) est un impératif susceptible de libérer les énergies et permettre la création de métiers".

APS

CHLEF

21 ha de couvert végétal ravages par les flammes à El-Marsa

21 hectares de couvert végétal sont partis en fumée dans un incendie qui s'était déclaré durant ces dernières 48 heures dans la forêt Daoula, dans la circonscription d'Oued-Sidi-Masser de la commune d'El-Marsa. L'incendie, qui s'était déclaré samedi 23 mai, avant son extinction totale aux premières heures de la matinée de lundi 25 mai, a causé la perte de 21 hectares de couvert végétal, dont 12 hectares de pin d'Alep et neuf hectares de végétations. Il s'agit du 3^e incendie de forêt déclaré durant ce mois de mai et à quelques jours seulement du lancement de la campagne anti incendie 2020. S'agissant des préparatifs inhérents à cette campagne, il est fait part de la mobilisation de 21 points de contrôle (9 fixes et 11 mobiles), parallèlement à 12 équipes d'intervention, avec agents qui seront soutenus par 340 autres employés au niveau des chantiers des travaux sylvestres. Un appel est lancé aux citoyens en vue de faire prévaloir l'esprit environnemental, afin de signaler tout départ d'un incendie dont ils seraient témoins dans les plus brefs délais possible, afin de contribuer dans la sauvegarde du couvert végétal. Durant la campagne 2019, la wilaya a enregistré la déclaration de 125 incendies ayant causé la perte de 367 hectares de forêt. Sachant que la superficie forestière locale est estimée à 99.000 ha, équivalant à 24 % du territoire de la wilaya.

DJELFA

Intoxication de 10 personnes au niveau des services médicaux

Une enquête épidémiologique a été ouverte à Djelfa après l'enregistrement de dix cas d'intoxication alimentaire au niveau des services médicaux de la wilaya, ont indiqué des sources hospitalières. Dix personnes se plaignant de symptômes d'une intoxication alimentaire ont été admis aux urgences médicales de l'hôpital Muhad-Abdelkader. Ils ont bénéficié d'une prise en charge médicale et leur état a été stabilisé. Le service de prévention a procédé à l'ouverture d'une enquête épidémiologique pour déterminer les causes de la présumée intoxication alimentaire.

ALGER

Réaménagement des accès de toutes les plages de Chéraga

Le nettoyage et le réaménagement des accès des plages relevant de la circonscription administrative de Chéraga se poursuivent en prévision de la saison estivale. La circonscription administrative de Chéraga compte plusieurs plages réparties sur les communes d'El-Hammamet, de Chéraga et de Aïn-Benian. Les opérations de nettoyage, d'enlèvement des ordures ménagères et solides et d'entretien et de maintenance de la voirie ont été intensifiées dans la commune d'Ouled-Fayet.

Par ailleurs, la wilaya d'Alger a annoncé dans un communiqué le lancement d'une vaste opération de nettoyage et de désinfection à travers les communes de la circonscription administrative de Dar el-Beïda, avec la participation des établissements de la wilaya, de la Sûreté nationale, de la Gendarmerie nationale, des communes et d'associations.

APS

CONTRÔLE FISCAL

Recouvrement de 100 milliards DA en droits et amendes

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a annoncé que les opérations de contrôle fiscal menées en 2019 ont permis le recouvrement de 100 milliards de dinars en droits et amendes.

PAR RIAD EL HADI



Ce montant représente une "hausse de 27 % par rapport à 2018", a précisé le ministre qui répondait aux interrogations des membres du Conseil de la nation lors d'une plénière consacrée au débat du projet de loi de finances complémentaire, présidée par Salah Goudjil, président du Conseil par intérim, en présence de membres du gouvernement. Cette hausse est le résultat de plusieurs mesures prises pour prendre en

charge le problème d'évasion fiscale, dont la création de services spécialisés dans la recherche de l'information pour l'investigation et le contrôle dans les activités occultes et parallèles, outre l'augmentation du niveau de coordination et d'échange des informations entre l'administration fiscale et les autres instances concernées

telles que les douanes et le secteur de l'industrie.

"Ce montant recouvré pourrait tripler suite au lancement du système informatisé de l'administration fiscale", a-t-il dit.

Concernant les plaintes déposées par l'administration fiscale à l'encontre des contribuables accusés d'évasion

fiscale, le ministre a précisé que ces plaintes dont le nombre dépasse les 700 sont "actuellement en instance au niveau des services de la Justice".

Raouia a ajouté que le "total des arriérés à recouvrer pourrait atteindre, selon les dernières estimations, près de 4.000 milliards de dinars en suspens depuis des années et dont le recouvrement d'une partie pourrait être difficile".

Menées sur la base des moyens informatisés disponibles, les dernières investigations permettent d'identifier plusieurs contribuables concernés par ces arriérés, de recouvrer ce qui pouvait l'être et d'annuler ce qui ne pourrait plus être recouvré par l'administration des impôts, conformément à la loi.

R. E.

LEVÉE PROGRESSIVE DU CONFINEMENT DANS LE BTPH

Les professionnels satisfaits

Les organisations patronales du BTPH ont favorablement accueilli la décision prise lors du dernier Conseil des ministres concernant la levée progressive du confinement dans ce secteur, en appelant à la mise en place d'un plan bien étudié pour la reprise de l'activité après plus de deux mois d'arrêt. "Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune connaît bien le secteur du BTPH et la décision prise lors de la réunion du Conseil des ministres relative à la levée progressive du confinement dans le secteur du bâtiment et des travaux publics est une excellente décision que nous saluons", a affirmé le président de la Confédération générale de patronat du bâtiment-travaux publics-hydraulique, Abdelmadjid Denouni. Pour M. Denouni, cette reprise graduelle de l'activité dans le secteur du bâtiment et des travaux publics est dans "l'intérêt de tous le monde et constitue une nécessité pour les chefs d'entreprises et les employés" ajoutant que les entreprises activant dans ce secteur "veulent reprendre leur activité" après un long arrêt causé par les mesures de confinement sanitaire prises dans le cadre de la protection de la pandémie sanitaire.

Il a, dans ce cadre, souligné que ce retour progressif à l'activité dans le secteur du BTPH "permettra de payer les salaires des employés". Cependant, cette reprise devrait se faire dans "le respect strict et total" des différentes conditions de protection du Coronavirus, a-t-il insisté. Il a, à ce propos, mis l'accent sur l'impératif respect des mesures préventives, notamment le port des masques de

protection et le respect de la distanciation physique. A son tour, le président de l'Association générale des entrepreneurs algériens, Mouloud Kheloufi a salué le déconfinement progressif dans le secteur, en soulignant que "la reprise de l'activité dans le secteur du BTPH demandait toute une logistique pour assurer un bon fonctionnement et une protection des employés dans le différents chantiers". "Nous saluons la décision du président de la République prise lors de la dernière réunion du Conseil des ministres mais, comme a souligné le président de la République lui-même, il faut s'asseoir autour d'une table et mettre en place un programme de déconfinement, car le secteur du BTPH est le secteur le plus polluant, d'où la nécessité de réfléchir sérieusement à la sécurité des ouvriers qui reste une priorité", a-t-il déclaré.

Selon M. Kheloufi, l'entreprise activant dans le BTPH "ne pourra pas travailler avec 100% de ses capacités de réalisation au moins dans les six mois qui suivent la levée des mesures du confinement sanitaire". La reprise de l'activité d'une entreprise de réalisation est délicate et n'est pas aussi facile par rapport à celle d'une entreprise de fabrication.

Cette période de six mois est "nécessaire pour rassembler à nouveau les employés, former le nouveau personnel en cas de recrutement et établir un nouveau programme des chantiers et de la logistique de l'entreprise", a-t-il expliqué.

La levée progressive du confinement dans le secteur doit être accompagnée aussi par une reprise de l'activité dans

d'autres secteurs, dont, celui des transporteurs et les fabricants des matériaux de construction. S'agissant de la situation des entreprises, qui sont à l'arrêt, M. Kheloufi a souligné qu'après "la levée des mesures du confinement sanitaire, un état des lieux de la situation des entreprises, notamment en matière de pertes, sera établi". Lors du Conseil des ministres, réuni dimanche, il a été décidé la levée progressive du confinement dans le secteur du bâtiment et des travaux publics suivant un plan étudié par le Premier ministre en collaboration avec le ministère de la Santé et le Comité scientifique. Avant même l'apparition de la pandémie du coronavirus en Algérie, en février dernier, l'année 2019 a été déjà une année blanche pour les entreprises du secteur du BTPH du fait des poursuites judiciaires engagées contre des patrons du secteur pour des affaires de corruption. En plus, le secteur de la construction a été fortement impacté par les mesures de confinement sanitaire imposées par le coronavirus avec plus de 24.000 entreprises du bâtiment à l'arrêt, avait indiqué récemment le DG du logement au ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Anis Bendaoud.

Il avait aussi souligné qu'en début de cette année, il était prévu de remettre plus 450.000 logements à leurs bénéficiaires, une opération entravée par la pandémie du Covid-19 qui a obligé les entreprises notamment au niveau des grandes wilayas de mettre leurs chantiers à l'arrêt et leur travailleurs en congé forcé.

R. E.

SECTEUR DE L'AUTOMOBILE Renault officialise son prêt de 5 milliards d'euros auprès de l'état

Renault a officialisé la mise en place avec un pool de banques d'une convention d'ouverture de crédit d'un montant total maximum de 5 milliards d'euros bénéficiant d'une garantie à 90 % de l'État français. Le constructeur automobile a indiqué que ce financement permettra d'assurer les besoins de liquidité du groupe dans un contexte de crise "sans précédent" lié à la pandémie sanitaire. Renault est confronté à la fois à la chute de la demande provoquée par la crise sanitaire et à des difficultés structurelles qui ont conduit le groupe à accuser l'an dernier sa première perte nette depuis dix ans. Pour redresser sa situation financière, le constructeur automobile a dévoilé vendredi un plan drastique d'économies de plus de deux milliards d'euros sur trois ans qui passera par la restructuration de six usines en France et par la suppression de 15.000 postes, dont 4.600 dans l'Hexagone.

En échange de la garantie de l'État sur le prêt, le gouvernement a ainsi demandé à Renault un "dialogue social exemplaire". Le prêt de 5 milliards d'euros pourra être tiré en tout ou partie et en une ou plusieurs fois d'ici le 31 décembre 2020.

Le président de Renault, Jean-Dominique Senard, a précisé mardi que "ce prêt bancaire était sans lien avec le plan dévoilé la semaine dernière avec les partenaires du constructeur français au sein de l'Alliance Renault-Nissan-Mitsubishi". "Il y a un sujet de trésorerie et un sujet structurel", a-t-il dit sur France Info.

A la Bourse de Paris, l'action Renault gagne 6,5 % à 23,1 euros dans les tout premiers échanges, signant la plus forte hausse du CAC 40.

R. E.

KENYA

Les Ogiek menacés d'expulsion de la forêt de leurs ancêtres

L'espoir s'est brisé pour les occupants de la forêt kényane de Mau, trois ans après que la justice a renforcé leurs droits sur leur habitat historique.

La potion est amère. Alors qu'il se croyait protégé par le jugement historique de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples, rendu le 26 mai 2017 en sa faveur, voilà que le peuple autochtone Ogiek du Kenya vit à nouveau dans la crainte. La crainte de se voir chassé par les autorités, exproprié de la forêt de Mau, la plus grande du pays, où il vit depuis le XVIII^e siècle.

A 200 kilomètres au sud-ouest de la capitale Nairobi, environ 45.000 Ogiek dépendent du complexe forestier de Mau pour leurs moyens de subsistance. Depuis toujours, ils vivent de la chasse au gibier, de la cueillette de plantes à des fins alimentaires et médicinales, ainsi que de l'apiculture traditionnelle. Dès leur arrivée dans cette contrée, les Ogiek se sont sentis en osmose avec la forêt, se confondant avec elle. Depuis l'époque coloniale, les Ogiek n'ont cessé de faire face à des expulsions répétées et à la destruction de leurs cases, tandis que leurs terres ont été attribuées à d'autres communautés dans un but commer-



cial, notamment pour l'exploitation forestière ou la plantation d'arbres à thé. De ce fait, la nature elle-même a été bafouée. Depuis l'indépendance du Kenya en 1963, la forêt de Mau a perdu près de 37 % de sa superficie d'origine en raison aussi d'activités illégales comme la combustion de charbon de bois, selon le WWF (Fonds mondial pour la nature). La déforestation appauvrit la terre et la biodiversité, tout en favorisant le dérèglement climatique. Ces neuf der-

nières années, cette forêt primaire, l'une des plus importantes de la région, est passée de 400.000 hectares à 273 300. Alors, quand en 2017, la plus haute instance africaine des droits de l'Homme juge qu'en tentant de l'expulser, le Kenya viole le droit de ce peuple à vivre sur ses terres ancestrales, les Ogiek exultent. Mais attendent en vain ensuite que ce verdict soit suivi d'effet. Le gouvernement kényan aurait dû nommer des groupes de travail chargés d'entériner

l'autorisation des Ogiek à pérenniser leur établissement et leur travail dans cette zone de la vallée du Rift. Rien ne s'est passé comme la justice l'avait décidé. Sollicité par la fondation Thomas-Reuters afin d'expliquer la situation, le ministère kényan de l'Intérieur n'a pas donné suite. Précédemment, l'argument des autorités a toujours été le même pour justifier la mise à l'écart des Ogiek : l'emplacement historique du peuple indigène coïncide avec celui des plus grandes réserves d'eau du Kenya, donc il doit faire place nette. La forêt de Mau, baptisée "château d'eau", est en effet le bassin hydrographique qui canalise l'eau d'une douzaine de rivières et de sept lacs, dont le lac Victoria. Au Kenya, l'accès à la terre est un problème explosif, et sa gestion plutôt clientéliste par des fonctionnaires corrompus se fait rarement au bénéfice d'une organisation raisonnée des ressources. De grandes parcelles sont ainsi allouées de manière occulte, pour obtenir par exemple le vote de tel ou tel en période électorale.

Dans ce contexte, les Ogiek sont accusés d'être un danger pour la forêt. A l'automne 2019, la communauté Sengwer, autre peuple autochtone de l'ouest du Kenya, vivant dans la forêt d'Embobut, subissait les mêmes critiques.

Joe Biden va-t-il choisir une colistière... noire

L'adversaire de Donald Trump à la présidentielle du 3 novembre a déjà annoncé qu'il choisirait une femme pour figurer à ses côtés sur le ticket démocrate. Les leaders afro-américains le pressent, plus que jamais, de choisir une femme de couleur. Les prétendantes ne manquent pas.

Joe Biden va-t-il hâter le choix de sa colistière, attendu pour juillet ? Le candidat démocrate a dit qu'une femme figurerait à ses côtés sur le ticket du parti pour la présidentielle du 3 novembre. Femme et noire ? Moribond au début des primaires, resuscité par sa victoire en Caroline du

Sud (29 février), Biden vit depuis sous l'amicale pression des leaders afro-américains. Il leur doit beaucoup. Le soutien du représentant Jim Clyburn, la grande figure démocrate (et noire) de Caroline du Sud catalysa son incroyable come-back.

Cette pression ne fait que s'accroître. La communauté noire, entre colère et désarroi, guette un signal. Biden a exprimé sa "fureur" après la bavure de Minneapolis, mais pas sûr que cela suffise à des jeunes, hérissés par sa tendance à prendre l'électorat noir pour acquis. S'il veut une colistière afro-américaine, il ne manque pas

d'options. Bonne oratrice, énergique, Stacey Abrams, 46 ans, offre ses services. Elle a pour elle sa brillante campagne de 2018 pour le poste de gouverneur de Géorgie, où elle échoua d'un cheveu face au républicain Brian Kemp. Et contre elle, son inexpérience. Or Biden, à 77 ans, veut une doublure prête dès le premier jour.

Kamala Harris, 55 ans, sénatrice de Californie depuis 2017, a du métier. Elle a été 8 ans ministre de la Justice de la Californie, l'État le plus peuplé. Mais elle résistait alors aux caméras piétons pour lutter contre les violences policières et à la réouverture

d'enquêtes sur les bavures. Pour se rattraper, elle s'est affichée, samedi, à la manif de Washington.

D'autres noms circulent. Susan Rice, 55 ans, conseillère pour la sécurité nationale sous Obama. Val Demings, 63 ans, représentante de Floride au Congrès. Keisha Lance Bottoms, 50 ans, maire d'Atlanta. Vendredi, elle a sommé Trump de se taire et partagé l'indignation des manifestants, tout en les mettant en garde contre l'émeute : Michelle Obama ? Très populaire. Pas intéressée. "Il y a très, très peu de chances", a glissé une proche, sauf si la situation l'impose

MONTREAL

Une manifestation en soutien à George Floyd dégenère

Des milliers de personnes ont défilé dimanche à Montréal pour dénoncer le racisme et les violences policières lors d'une manifestation qui a dégénéré en affrontements et en pillages au centre-ville dans la soirée.

Pendant environ trois heures, environ 10.000 personnes selon des estimations non officielles, avaient sillonné le centre-ville dans le calme en fin d'après-midi. Ils défilaient en "solidarité" avec les manifestations aux États-Unis à la suite de la mort de George Floyd, un Afro-Américain de

46 ans qui a succombé lors d'une interpellation aux mains d'un policier blanc. Mais peu après l'ordre de dispersion en début de soirée, des violences ont éclaté en centre-ville lorsqu'un groupe de manifestants a lancé des projectiles contre les forces de l'ordre. La police a répliqué par des tirs de gaz lacrymogènes.

Plusieurs vitrines de commerces ont été saccagées par des casseurs, dont l'un a été filmé par les télévisions en train de s'enfuir avec une guitare électrique volée dans un magasin de

musique. Le calme semblait revenu au centre de Montréal en fin de soirée, selon les médias. La police n'avait pas indiqué combien de personnes avaient été interpellées.

La plupart des manifestants montréalais portaient un masque mais lors du défilé dans les rues de la ville ou le rassemblement sur la grande Place du Canada, peu respectaient la distance physique de deux mètres préconisée par les autorités.

La police de Montréal avait même pris soin, dans un tweet, de dénoncer les

circonstances de la mort de George Floyd, qui "vont à l'encontre des valeurs de notre organisation".

Une autre manifestation contre le racisme a également rassemblé plusieurs milliers de personnes dimanche à Vancouver.

La veille, plusieurs milliers de personnes avaient manifesté dans le calme contre le racisme et les violences policières à Toronto, la plus grande ville du pays.

JM ORAN - 2022

Réunion le 9 juin des commissions techniques avec le COJMO

Une réunion entre les douze commissions du COJMO-2022 et la commission de coordination du CIJM est programmée pour le mardi 9 juin par visioconférence.

Les différentes commissions techniques du Comité d'organisation des prochains Jeux méditerranéens Oran-2022 (COJMO-2022) seront conviées à une réunion par visioconférence, le 9 juin, avec la commission de coordination du Comité international des Jeux (CIJM), a appris l'APS auprès du président de la commission d'organisation sportive, Yacine Arab.

"Une réunion entre les douze commissions du COJMO-2022 et la commission de coordination du CIJM est programmée pour le mardi 9 juin par visioconférence", a en effet indiqué à l'APS, Yacine Arab, précisant qu'il s'agira de la "première réunion du genre avec les commissions techniques du COJMO".

Avant la pandémie de coronavi-



rus, qui a contraint à l'arrêt toutes les activités sportives dans le monde depuis mars, les représentants de la commission de coordination "Oran-2022", présidée par le Français Bernard Amsalem du CIJM se déplaçaient, chaque deux mois, à Oran pour des réunions de travail.

"Malgré la situation sanitaire, on va continuer nos réunions périodiques, mais en visioconférence, une fois tous les deux mois, pour essayer de maintenir la même dynamique et rester à l'écoute des nouveautés", a expliqué le président de la commission d'organisation sportive du COJMO-2022.

Lors de la réunion de mardi prochain, il sera question de l'état d'avancement des préparatifs de chaque commission, pour voir ce qui a été réalisé jusqu'à présent et améliorer, au fur et à mesure, les choses pour l'ensemble des commissions.

"Pour la commission d'organisation sportive, cheval de bataille des JM, il s'agira d'étudier l'état du programme journalier des compétitions et le réajustement des manuels techniques avec les nouvelles dates des Jeux (25 juin-5 juillet), car les Jeux d'Oran vont se rapprocher avec plusieurs compétitions internationales (Jeux mondiaux, Championnats du

monde d'athlétisme, de natation et de tir sportif, entre autres, tous prévus pour le mois de juillet 2022)", a souligné Yacine Arab.

A chaque fois, la commission d'organisation sportive élabore un programme de compétitions en respectant plusieurs paramètres. Par la suite, le programme est envoyé à la commission de coordination pour modification et validation et sur lequel la commission d'organisation sportive du COJMO-2022 travaillera. Pour préparer cette réunion avec le CIJM, les présidents des douze commissions techniques ont rendez-vous, jeudi par visioconférence, avec le directeur général du COJMO-2022, Salim Iles.

Il est à rappeler que les JM d'Oran ont été en tête des dossiers traités au cours d'une réunion, la semaine dernière, des membres du CIJM par visioconférence. La réunion a été dirigée par le président du CIJM, l'Algérien Amar Addadi, et a vu la participation des membres du Comité exécutif et des présidents des commissions.

HANDBALL

La 36^e Coupe d'Afrique des clubs réattribuée à l'Algérie en 2021

La 36^e Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe, prévue en 2020 mais annulée par la Confédération africaine de handball (CAHB) en raison de la pandémie du nouveau coronavirus, sera réattribuée à l'Algérie l'année prochaine, a-t-on appris mardi du président de la Fédération algérienne de la discipline (FAHB), Habib Labane.

"Effectivement, la CAHB a mentionné que le tournoi d'Alger a été annulé pour cette année. Toutefois, il réapparaîtra dans le programme de 2021 et se déroulera en Algérie comme prévu initialement", a assuré le patron de la FAHB à l'APS.

Selon les explications de Labane, la CAHB n'a arrêté pour 2021 que la date du 24^e Championnat d'Afrique des nations (dames), prévu au Cameroun du 11 au 20 juin, alors qu'il devait se dérouler du 29 novembre au 9 décembre 2020.

"Pour les autres tournois de 2021, dont la Coupe d'Afrique des clubs à Alger, leurs dates seront connues prochainement, en fonction du calendrier de la Fédération internationale", a-t-il expliqué.

La 36^e Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe devait se jouer en Algérie du 29 mars au 9 avril 2020 mais a été reportée une première fois en raison de la

pandémie de coronavirus, avant d'être annulée par la CAHB.

L'instance continentale, qui a établi un nouveau calendrier de ses compétitions, a reporté par ailleurs à une date ultérieure la 27^e Supercoupe d'Afrique des clubs (messieurs et dames) programmée à Alger.

Le match de la Supercoupe d'Afrique des clubs messieurs, dont le vainqueur représentera l'Afrique à la prochaine édition du "Super Globe" (Coupe du monde des clubs) en Arabie saoudite, devait opposer le club égyptien du Zamalek et son homologue tunisien de l'ES Sahel.

SPORT ET ÉTABLISSEMENTS POUR ENFANTS ASSISTÉS

Le sport comme thérapie

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid-Ali Khaldi s'est engagé à accompagner les enfants talentueux disposant de compétences sportives dans les établissements pour enfants assistés (EEA), et de développer les activités sportives au sein des structures accueillant cette catégorie de la société. S'exprimant à l'occasion d'une visite à l'EEA d'El-Biar, en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, le ministre s'est dit ravi *"d'être avec ces enfants qui sont les jeunes de demain".*

"Nous œuvrons, de concert avec madame la ministre, à jeter des passerelles de coopération et de partenariat avec les maisons de Jeunes et les centres pour enfants, paral-

lèlement au développement du sport scolaire, pour accompagner cette catégorie de la société et développer les activités sportives au sein des structures accueillant les enfants assistés", a-t-il affirmé.

"Nous travaillons avec le secteur de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme dans le cadre d'une convention entre les deux ministères, pour dynamiser les canaux de la coopération et attirer les jeunes talents sportifs prometteurs dans ces centres qui disposent de compétences et qui ont besoin d'accompagnement et de découverte".

De son côté, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, a dit avoir *"constaté lors de ses différentes visites sur le terrain dans*

plusieurs wilayas du pays que l'Algérie dispose de jeunes talents dans le domaine sportif à l'intérieur des EEA, et c'est pourquoi nous sommes convenus, avec le ministre de la Jeunesse et des sports à coordonner entre nos deux secteurs et à dynamiser les canaux de la coopération pour attirer les enfants talentueux dans les différentes disciplines".

La ministre a félicité les enfants du monde en général et ceux de l'Algérie en particulier à l'occasion de leur journée internationale, rappelant que l'État *"accorde un grand intérêt à cette catégorie, et consenti beaucoup d'efforts dans la promulgation de lois pour protéger cette catégorie de la société relevant du ministère de la Solidarité nationale".*

REAL MADRID

Le club intéressé par Jadon Sancho

On savait le Real Madrid intéressé par Kylian Mbappé ou Erling Braut Haaland, mais le club merengue suivrait également avec attention Jadon Sancho.

Auteur d'un triplé, le week-end dernier, lors du festival offensif du Borussia Dortmund à Parador (1-6), Jadon Sancho a encore fait très fort. A tel point que le jeune attaquant des Marsupiaux est devenu le premier joueur anglais à inscrire un triplé dans les cinq grands championnats hors Premier League depuis 1989. De quoi sans doute un peu plus attiser les convoitises.

Trois ans après avoir quitté Manchester City pour terminer sa formation dans la Ruhr, le natif de Londres fait évidemment rêver de nombreux cadors outre-Manche, qui rêvent de le rapatrier en Premier League. Manchester United en a ainsi fait la priorité de son recrutement estival mais alors qu'on croyait l'international anglais proche de rejoindre les Red Devils, la pandémie de coronavirus a changé la donne et le club mancunien, durement touché par la crise, pourrait ne pas avoir les reins assez solides pour l'arracher au Borussia dès cet été. Une situation dont pourrait profiter le Real Madrid. *"Le Real regarde Sancho", titre ainsi AS ce mardi.* Si le club merengue, lui aussi à la peine financièrement, devrait rester raisonnable cet été, il pourrait se montrer autrement plus offensif l'an prochain et tenter d'attirer celui qui affiche 20 buts et 20 passes décisives toutes compétitions confondues. Et ce alors qu'il semble acquis que Florentino Perez tentera par ailleurs de recruter ou Kylian Mbappé. Le président madrilène a un objectif pour 2021, offrir au Real un trident Sancho-Mbappé-Hazard.

FORMULE 1 - 2 ET 3 EN

AUTRICHE

Un calendrier de 8 Grands Prix en 10 semaines

La Formule 1, la Formule 2 et la Formule 3 repartiront le premier week-end de juillet 2020 en Autriche avant d'enchaîner avec sept épreuves jusqu'à début septembre. La saison 2020 de Formule 1 débutera bien par deux Grands Prix sur le Red Bull Ring (Autriche) début juillet. Le sport a dévoilé un nouveau calendrier pour les huit premiers rendez-vous étalés sur seulement 10 semaines estivales !

Les cinq feux rouges s'éteindront le 5 juillet prochain pour le départ du Grand Prix d'Autriche. Les équipes resteront sur place jusqu'au week-end suivant pour le Grand Prix de Styrie, région où se situe le circuit autrichien (12 juillet).

Direction ensuite le Hungaroring pour le Grand Prix de Hongrie le dimanche 19 juillet. Le circuit historique de Silverstone sera gâté avec deux épreuves : le Grand Prix de Grande-Bretagne le 2 août et le Grand Prix du 70^e anniversaire de la F1 (oui, c'est bien son nom officiel) le 9 août. Les monoplaces s'attaqueront à la piste catalane de Barcelone (Espagne) la semaine suivante (16 août) avant d'enchaîner avec le Grand Prix de Belgique dans les Ardennes à Spa-Francorchamps (30 août). Le Temple de la vitesse, Monza, fermera cette première succession de courses le 6 septembre.

En sus de la F1, la Formule 2 et la Formule 3 serviront de championnats supports sur toutes ses destinations. Les meetings se tiendront à huis clos, sans présence de public. Liberty Media espère toujours mener à bien une saison comprenant entre 15 et 18 Grands Prix en 2020, avec une finale attendue en décembre.

LES 20 ALBUMS DE DIAMANT PRÉFÉRÉS DES FRANÇAIS



21h00



«Les lacs du Connemara», «S'il suffisait d'aimer», «Racine carrée», «Notre-Dame de Paris»... Ces disques ont battu des records de vente et ont la particularité d'avoir été disques de diamant en s'écoulant à plusieurs millions d'exemplaires. Ce documentaire retrace l'histoire des 20 albums ayant marqué les Français et révèle des secrets de fabrication insoupçonnés, des succès inattendus et des tubes en rafale. L'occasion de s'apercevoir que «Mistral Gagnant» ou «Babacar» furent des miroirs de leur époque. Mais qui sera classé numéro 1 ce soir ? Réponse dans cette soirée placée sous le signe de la bonne humeur d'après un sondage mené auprès des Français

S.W.A.T



21h00



Hondo et ses hommes sont envoyés en intervention dans une prison où une émeute a éclaté. Sur place, ils sont accueillis par Ashe Jones, un entrepreneur privé qui gère la prison. Afin de contenir l'émeute, l'équipe du S.W.A.T. doit se séparer en trois groupes et reprendre le contrôle de trois blocs respectivement tombés aux mains de trois gangs

VOUS AVEZ LA PAROLE



21h00



«Vous avez la parole» est construite autour de la société civile et a l'ambition de devenir une grande émission de débats politiques, avec Léa Salamé et Thomas Sotto aux manettes. Sur le fond, le programme fait la part belle aux débats et plusieurs émissions sont également tournées en province. Dans une première partie, les deux animateurs recevront un invité politique qui s'exprimera sur l'actualité française et internationale. Dans une seconde partie, l'invité principal ainsi qu'une quinzaine de personnalités prendront part à un débat, en présence de la journaliste Nathalie Saint-Cricq et du directeur général d'IPSOS France Brice Teinturier

CASSANDRE SANS CONDITION



21h00



Philippe Cassandre est abasourdi ! Un de ses douaniers est retrouvé mort dans un camion de contrebande qu'ils viennent d'intercepter. C'est face à son ex-mari que Cassandre commence son enquête. Mais qui est réellement la victime Thomas Vanier, arrivé aux douanes depuis un an à peine ? Comment a-t-il atterri dans ce camion ? Et pourquoi personne ne semble savoir qu'il était revenu à Annecy après 20 ans d'absence ? Sa famille était-elle au courant ? Et comment a-t-elle pris son retour ?



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

SECRET MÉDICAL



21h00



Infirmière en chef dans un hôpital de Sheffield, Cath Hardacre exerce son métier avec empathie et conscience professionnelle. Lorsqu'elle alerte un journaliste, Sam Kelly, puis sa direction, sur de nombreux cas de négligence constatés dans son service, Cath est suspendue et perd son emploi. Mère séparée avec une petite fille à charge, un père âgé atteint de la maladie d'Alzheimer et un ex-conjoint, Karl, sans revenus fixes, Cath est au pied du mur. Sur une impulsion désespérée, elle usurpe l'identité de son amie, le docteur Ally Sutton, partie refaire sa vie en Nouvelle-Zélande, et se fait embaucher à Édimbourg dans un service d'urgences miné par le sous-effectif

CASTLE UN HOMME À FEMMES



21h00



L'acteur Scott McCoy a été poignardé dix-sept fois dans sa résidence. Lors de l'enquête, les policiers apprennent qu'avec son pilote instructeur, Anton Ford, ils avaient pour habitude de séduire les femmes des riches clients d'un avocat. Enfin, Castle, qui a infiltré l'équipe en tant que psychologue du NYPD afin de jouer les médiateurs entre Esposito et Ryan, finit par découvrir que Vikram Singh est pour quelque chose dans le questionnement de Beckett... À l'occasion de leur premier anniversaire de mariage, Richard veut faire une surprise à Kate

THIS IS US LIENS FRATERNELS



21h00



Kevin et Randall sont invités à un gala de bienfaisance, organisé par l'hôpital où travaille Sophie. Un mois après son arrivée chez Beth et Randall, Deja trouve peu à peu ses marques au sein de sa nouvelle famille. Dans le passé, Jack décide d'emmener camper les garçons afin de passer quelques jours entre «hommes». Rebecca se retrouve donc seule avec sa mère et en profite pour lui parler à cœur ouvert

LES BRONZÉS FONT DU SKI



21h00



Après avoir fait connaissance dans un club de vacances en Côte d'Ivoire, Jérôme, Bernard, Jean-Claude, Popeye et les autres se retrouvent pour des vacances aux sports d'hiver, à Val-d'Isère. Chacun compte bien profiter au maximum des joies de la neige, mais aussi et surtout du plaisir de se revoir. Que sont-ils devenus ? Comment ont-ils changé ? Un an plus tard, que reste-t-il d'une amitié éphémère nouée à l'ombre des palmiers ? Tandis que Bernard et Nathalie découvrent l'appartement qu'ils ont loué, Popeye connaît des ennuis conjugaux et Jean-Claude cherche toujours à conclure. Christiane, elle, n'est pas venue seule



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	03h34
Dohr	12h46
Asr	16h35
Maghreb	20h07
Icha	21h43

COVID-19

LE POINT SUR LA PANDÉMIE DANS LE MONDE

Nouveaux bilans, nouvelles mesures, faits marquants : un point sur les dernières évolutions de la pandémie de la Covid-19.

La France retrouve ses cafés : en France, les cafés, restaurants, collèges et lycées ont rouvert dans la majeure partie du pays, avec des règles sanitaires strictes. Mais seules les terrasses ont pu rouvrir en zone orange, la plus touchée par le virus: la région parisienne, la Guyane et Mayotte. Tous les Français peuvent désormais se déplacer à plus de 100 kilomètres de chez eux. Les plages, musées, monuments ou théâtres peuvent également rouvrir, sauf en zone orange.

Plus de 379.000 morts : la pandémie a fait au moins 379.585 morts dans le monde depuis son apparition en décembre en Chine, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles mardi à 00h30 GMT. Les États-Unis sont le pays le plus touché avec 106.180 décès. Suivent le Royaume-Uni avec 39.369 morts, l'Italie (33.530), le Brésil (31.199) et la France (28.940). Au Mexique, le coronavirus a fait plus de 10.000 morts et la Russie a passé mardi le cap des 5.000 décès. Au Royaume-Uni, 48.000 morts attribuées à la Covid-19 : plus de 48.000 personnes sont décédées au Royaume-Uni avec pour cause suspectée ou avérée le nouveau coronavirus, selon des chiffres du Bureau national du statistiques (ONS) établissant un bilan plus lourd que celui des autorités sanitaires.



Pertes abyssales : l'économie mondiale est confrontée à des "pertes abyssales" et la reprise va être freinée par le manque de fonds pour réparer les dégâts causés par la pandémie, a prévenu le président de la Banque mondiale, David Malpass, dont l'institution a déjà déboursé 160 milliards de dollars d'aide d'urgence à une centaine d'États.

Croissance affectée : la Russie a dévoilé mardi un plan de relance estimé à 65 milliards d'euros pour arriver à une croissance pérenne fin 2021. En France, le gouvernement prévoit une récession profonde cette année, avec une chute du produit intérieur brut (PIB) historique de 11 %.

Accord Maduro-Guaidó : le gouvernement du Président vénézuélien Nicolas Maduro et le chef de l'opposition Juan Guaidó ont conclu un accord pour rechercher

ensemble des fonds destinés à lutter contre le coronavirus au Venezuela.

Questions de confinement : la justice sud-africaine a ordonné au gouvernement de revoir certaines mesures décidées dans le cadre du confinement, estimant qu'elles violaient les libertés garanties par la Constitution. Au Nicaragua, alors que les malades submergent les hôpitaux, les médecins ont appelé à un confinement volontaire face au déni des autorités. Les autorités des villes boliviennes de La Paz et d'El-Alto vont marquer avec des écriteaux les maisons des malades du coronavirus qui refusent de se confiner, face aux nombreuses violations des mesures sanitaires par des personnes contaminées.

Ponts aériens : le gouvernement britannique réfléchit à instaurer des ponts aériens

avec certains pays, qui permettraient ainsi d'éviter à de nombreux voyageurs entrant au Royaume-Uni d'observer la quarantaine, redoutée par les professionnels du tourisme.

Retour à la plage à Rio : Rio de Janeiro a appliqué mardi les premières mesures d'un plan de retour progressif à l'activité, alors que le Brésil est toujours dans une phase ascendante de la pandémie. Les cérémonies religieuses peuvent reprendre et les sports nautiques individuels sont à nouveau autorisés sur les plages.

Au Sénégal, retour à l'école reporté : Les autorités sénégalaises ont reporté le retour à l'école de centaines de milliers d'élèves, quelques heures seulement avant l'échéance prévue mardi matin, invoquant la découverte de la contamination de dix enseignants en Casamance. Au Zimbabwe, les forces de sécurité ont interdit le centre de Harare, la capitale, à des milliers de personnes pour faire respecter les mesures de prévention contre la pandémie.

Discriminations raciales endémiques aux USA : la pandémie et les manifestations provoquées par la mort de George Floyd, un homme noir asphyxié par un policier blanc lors de son arrestation, mettent en évidence les "discriminations raciales endémiques" aux États-Unis, a déclaré la Haut-Commissaire de l'Onu aux droits de l'Homme. "Ce virus révèle des inégalités endémiques trop longtemps ignorées", a estimé Michelle Bachelet.

SITUATION DES NOIRS ET DES ARABES EN FRANCE

"DISCRIMINATION SYSTÉMIQUE" DE LA POLICE

Le défenseur des droits, autorité administrative française indépendante chargée de défendre les droits des citoyens, a signalé dans un récent rapport des cas de "discrimination systémique" perpétrés par la police à Paris à l'encontre de noirs, arabes ou personnes perçues comme tel, rapportent plusieurs médias français. Le rapport du Défenseur des droits Jacques Toubon met précisément en cause les agissements de policiers du XII^e arrondissement de Paris entre l'été 2013 et 2015 contre 18 mineurs à l'époque des faits noirs, arabes, ou perçus comme tels. Ces victimes dénoncent des contrôles d'identité abusifs et répétés, des insultes tels que "sale noir", "connard", "Libanais de merde", "babine de pneu", ainsi que des

palpations pouvant s'apparenter à des agressions sexuelles ou encore des violences. "Les pratiques dites de contrôle évictions" demandées par la hiérarchie concernaient toujours les mêmes jeunes gens, lesquels étaient par ailleurs qualifiés dans les registres de main courante "d'indésirables", terme particulièrement "stigmatisant", relève le rapport de l'autorité indépendante, signalant en outre une succession de contrôles d'identité, de palpations, de conduites au commissariat qui "se sont produits en dehors du cadre légal et se sont accompagnées d'entorses fréquentes à la procédure qui visaient particulièrement les plaignants, tous des jeunes gens [...] d'origine maghrébine et africaine".

"Les discriminations liées à l'origine à l'encontre de groupes de personnes s'inscrivent dans un ensemble de représentations et de préjugés qui traversent la société. Profondément ancrés dans nos structures sociales et mentales, ces biais cognitifs renvoient l'individu à une identité sociale dévalorisée, qui semble justifier les pratiques inégalitaires dont il fait l'objet", souligne le rapport pour mettre en avant le caractère systémique de la discrimination dont étaient la cible les victimes. "C'est ainsi la somme des pratiques constatées, la répétition des violations de procédures envers le groupe de jeunes gens du quartier d'origine maghrébine et africaine qui va conduire à la reconnaissance de la discrimination sous ses multiples formes qu'il

s'agisse de discriminations directe, indirecte ou de harcèlement, créant un cadre où se déploie la discrimination systémique : l'effet cumulatif de ces comportements crée un climat d'exclusion et de discrimination", tranche le rapport du Défenseur des droits. Réagissant indirectement aux accusations de discriminations raciales dans les pratiques policières, le préfet de police de Paris, Didier Lallement, a affirmé qu'il "n'y a pas de race dans la police, pas plus que de racisés ou d'opresseurs racistes". De même que le secrétaire d'État français auprès du ministère de l'Intérieur, Laurent Nuñez, estimait récemment que "les gens ne se sentent pas stigmatisés par la police française et qu'il n'existe pas de racisme diffus".

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE:

107 nouveaux cas et 6 décès recensés en 24 heures

Le nouveau bilan du Coronavirus fait état de 107 nouvelles contaminations et le décès de 6 personnes durant les dernières 24 heures en Algérie. De ce fait, le nombre total des cas confirmés à travers les 48 wilayas s'élève à 9.733 alors que le nombre de décès a grimpé à 673, a indiqué hier le porte-parole du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Dr Djamel Fourar.

LE MJS DONNE L'ALERTE

l'hydroxycut, un "danger de mort" !

La Fédération algérienne d'escrime (FAE) a répercuté, mercredi, une information capitale, émanant du ministère de la jeunesse et des sports, portant sur l'interdiction de l'utilisation le complément alimentaire hydroxycut, susceptible de représenter un danger de mort pour le consommateur. Le MJS a lancé une alerte interdisant formellement la consommation du complément alimentaire hydroxycut, car susceptible de provoquer la mort», écrit la FAE sur sa page facebook, lançant, ainsi, un appel via les réseaux sociaux, en demandant à tous ses followers "de faire passer le message pour toucher un maximum de personnes et les sensibiliser à temps contre le danger mortel que pourrait représenter ce produit", a-t-elle souligné. Il faut savoir que le complément alimentaire hydroxycut est produit par la marque "muscletech" et fait fureur aux États-Unis. Il est en vente libre en Algérie, où les sportifs l'utilisent généralement pour brûler les graisses et perdre du poids.